



Évaluation des établissements
Évaluations des formations

RAPPORTS D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN DE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE ET DE SES FORMATIONS

Avril 2023

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Au nom du comité d'experts¹ :

Geneviève Meley-Othoniel, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Sommaire

Sommaire.....	3
RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN DE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	6
Présentation de l'établissement	6
1 / Caractérisation du territoire.....	6
2 / Structuration de la coordination territoriale	6
3 / Caractérisation de l'établissement	6
4 / Contexte de l'évaluation.....	7
Le pilotage stratégique et opérationnel.....	8
1 / Un positionnement établi au niveau local, qui reste à construire aux niveaux national et international.....	8
2 / Une stratégie qui repose en grande partie sur une communication accrue, toutefois insuffisamment déclinée en objectifs opérationnels	8
3 / Des partenariats académiques locaux et régionaux dynamiques	9
4 / Des partenariats internationaux restreints	9
5 / Des liens probants avec les acteurs économiques, sociaux et culturels	9
6 / Une gouvernance dont l'adossement à une organisation structurée et participative reste à construire ...	10
7 / Une communication externe dynamique, qui contraste avec une communication interne conventionnelle	10
8 / Un système d'information cloisonné, dont l'adaptation aux besoins de pilotage n'est pas démontrée	11
9 / Une ébauche de politique de la qualité à étayer.....	11
10 / Un pilotage de la stratégie rendu difficile, faute de la maîtrise de l'accès aux outils de gestion	11
11 / Une politique des ressources humaines difficile à conduire sans accès aux données afférentes	12
12 / Un patrimoine immobilier de grande qualité, au cœur du centre-ville	13
Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel.....	13
Points forts	13
Points faibles.....	13
La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société	14
1 / Une recherche intégrée à différents niveaux du cursus académique	14
2 / Des liens territoriaux concluants avec la scène culturelle et le monde de l'entreprise	14
3 / Une politique internationale à définir, des avancées sur des projets spécifiques.....	15
4 / Une politique éditoriale à structurer.....	15
5 / Une politique de soutien à la recherche au cas par cas, faute d'un budget propre à la recherche	15
6 / Un soutien aux activités en adéquation avec les problématiques du moment et un potentiel considérable à déployer dans les technologies et les métiers.....	16
Conclusion du domaine 2 : la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société	17
Points forts	17
Points faibles.....	17
La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus	18
1 / Une offre de formation qui s'appuie sur les ressources de son environnement	18
2 / Un développement de l'internationalisation des formations à soutenir	18
3 / Une politique de formation à et par la recherche : un effort à poursuivre	19

4 / Une politique de documentation pleinement satisfaisante	19
5 / Une politique de professionnalisation des formations clairement installée	19
6 / Une organisation pédagogique des formations clairement définie	20
7 / Des pratiques pédagogiques variées et renouvelées.....	20
8 / Une attention portée à l'internationalisation des formations.....	20
9 / Une attractivité des formations convaincante, mais une analyse de la réussite des formations à construire	21
10 / Une vie de campus et un accompagnement de la représentation étudiante insuffisamment considérés	21
Conclusion du domaine 3 : la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus	22
Points forts	22
Points faibles	22
Conclusion	23
1 / Les points forts	23
2 / Les points faibles	24
3 / Les recommandations	24
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART	25
1 / Présentation de la formation	25
2 / La politique et la caractérisation de la formation.....	25
3 / L'organisation pédagogique de la formation	26
4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	27
5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	28
Conclusion	28
1 / Points forts	28
2 / Points faibles	28
3 / Recommandations.....	28
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN	29
1 / Présentation de la formation	29
2 / La politique et la caractérisation de la formation.....	29
3 / L'organisation pédagogique de la formation	31
4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	32
5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	32
Conclusion	33
1 / Points forts	33
2 / Points faibles	33
3 / Recommandations.....	33
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART	34
1 / Présentation de la formation	34
2 / La politique et la caractérisation de la formation.....	34
3 / L'organisation pédagogique de la formation	35
4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	36
5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	36
Conclusion	36
1 / Points forts	36

2 / Points faibles	37
3 / Recommandations.....	37
Liste des sigles.....	38
Observations du directeur de L'École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM)	43
Organisation de l'évaluation	52

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN DE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est composée de six départements¹ et se distingue historiquement par son ancrage dans l'espace méditerranéen. En 2020, elle compte environ **5 089 000 habitants**².

La région académique PACA comprend les académies d'Aix-Marseille³ et de Nice⁴. Sur le plan de l'enseignement supérieur, on dénombre entre autres 4 universités⁵, 11 écoles d'ingénieurs publiques, 4 écoles de commerce et 18 écoles d'art, d'architecture et de culture⁶. En 2020-2021, la région a accueilli plus de **177 000 étudiants**⁷ pour 22 villes étudiantes au total.

Le département du Var inclut la métropole Toulon Provence Méditerranée, constituée autour de la ville de Toulon avec ses **178 745 habitants**⁸. Cette commune a accueilli plus de **15 200 étudiants** en 2021⁹.

2 / Structuration de la coordination territoriale

L'École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM) n'est pas partie prenante des deux regroupements territoriaux organisés autour d'Aix-Marseille Université et de l'université Côte d'Azur¹⁰.

L'école est membre fondateur du consortium de l'enseignement supérieur et de la recherche de la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) et du Var, dirigé par l'université de Toulon et par la Métropole.

3 / Caractérisation de l'établissement

L'ESADTPM est, depuis 2011, un établissement public de coopération culturelle (EPCC) associant la Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, le Conseil général du Var et l'État. Elle est placée sous la cotutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministre de la Culture. Elle fait partie du réseau national des 45 établissements d'enseignement supérieur en arts plastiques et design dont le contrôle pédagogique est exercé par le ministère de la Culture.

L'ESADTPM délivre le Diplôme national d'arts (DNA) option Art, le DNA option Design, valant grade de licence l'un et l'autre, et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), valant grade de master. En cotutelle avec le département Ingémédia de l'Université de Toulon, l'établissement propose également une licence professionnelle Techniques du son et de l'image (TSI). L'ESADTPM ne propose à ce jour aucune formation continue ou en alternance.

¹ Le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes Alpes et les Alpes Maritimes.

² INSEE : « L'essentiel sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, statistiques 2019 » // https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482470#tableau-figure1_radio1.

³ Elle comprend quatre départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse.

⁴ Elle comprend deux départements : Alpes-Maritimes et Var.

⁵ Aix-Marseille Université, Avignon Université, l'université Côte d'Azur et l'université de Toulon.

⁶ Strater : « Provence-Alpes-Côte d'Azur. Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Juillet 2022 » // <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022--provence-alpes-c-te-d-azur-19258.pdf>, p. 21-28.

⁷ *Ibidem*, p. 10

⁸ INSEE : « Populations légales 2019 Commune de Toulon » // <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6005800?geo=COM-83137>.

⁹ Strater : « Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Provence-Alpes-Côte d'Azur Juillet 2022 » // <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022--provence-alpes-c-te-d-azur-19258.pdf>, p. 34.

¹⁰ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : « Les établissements en région PACA » // [Les établissements en région PACA](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) // [Les établissements en région PACA](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

En 2020-2021, l'ESADTPM a accueilli 188 étudiants¹¹. Son équipe pédagogique est composée de 26 enseignants, dont 4 docteurs en sciences humaines¹². En ce qui concerne le personnel administratif, 30 agents sont mis à disposition par la Métropole et 23 agents sont recrutés directement par l'ESADTPM¹³. En 2022, l'établissement dispose d'un budget de 3,6 M €, dont 2,8 M € de prévisions de dépenses de personnel.

L'école profite aujourd'hui d'un emplacement en plein centre de la ville de Toulon. L'ESADTPM a emménagé dans un nouveau bâtiment en 2020, ce qui lui a permis une intégration dans le quartier de la Créativité et de la Connaissance dont l'environnement est tourné vers le développement numérique, les nouvelles technologies, la transmission du savoir et l'accueil d'activités d'enseignement supérieur et d'entreprises. Au sein de ce lieu se côtoient la médiathèque Chalucet, l'ESADTPM, l'école de commerce Kedge et l'école Camondo Méditerranée, une pépinière d'entreprises, le pôle social du Conseil Départemental et un immeuble d'habitations. La superficie des espaces de travail, comportant des plateaux modulables et des ateliers techniques, a été doublée et s'élève aujourd'hui à 2 300 m². Avec six autres écoles, l'ESADTPM fait partie du réseau « École(s) du Sud¹⁴ ». Ainsi, l'établissement se positionne au cœur de la cartographie des enseignements supérieurs artistiques en région PACA.

4 / Contexte de l'évaluation

Les RAE proposés par l'ESADTPM sont rédigés avec un souci de clarté concernant la plupart des différentes thématiques traitées, qu'il s'agisse de celui portant sur la dimension institutionnelle ou de ceux relatifs aux trois diplômes délivrés : DNA options Art, DNA option Design et DNSEP option Art. Le comité estime cependant que le travail engagé par l'école aurait mérité un approfondissement analytique, au-delà du développement descriptif.

Lors de la précédente évaluation menée par le Hcéres en 2015 concernant le DNSEP option Art, le comité a invité l'établissement, d'une part, à renforcer le dispositif d'auto-évaluation en impliquant davantage les étudiants et, d'autre part, à affirmer les enjeux liés aux travaux de recherche. Concernant le premier point, la réponse apportée n'est pas satisfaisante, l'exercice autoévaluatif mobilise divers moyens. S'agissant des enjeux de la recherche, au plan pédagogique et dans le cadre des partenariats mis en œuvre avec des acteurs socioculturels et économiques, des évolutions significatives ont été constatées, notamment par le développement d'expérimentations sur des domaines spécifiques présentés dans le rapport.

Pour l'élaboration du présent rapport d'évaluation externe, le comité s'est fondé sur l'ensemble des documents composant le dossier d'auto-évaluation (RAE complétés d'annexes illustrant de manière explicite l'exposé des orientations choisies par l'établissement), ainsi que sur les résultats des entretiens tenus lors de la visite sur site des 5 et 6 octobre 2022. Ces derniers se sont déroulés selon le planning défini entre le Hcéres et l'établissement, les interlocuteurs rencontrés ont répondu avec précision aux sollicitations des experts. Le comité n'a pas pu avoir accès à l'intranet, l'établissement ne disposant pas de la maîtrise du réseau, géré par la Métropole. Le comité souligne la réactivité de l'école dans la mise à disposition des documents demandés.

¹¹ RAE, p. 2.

¹² RAE, p. 51

¹³ RAE, p. 21.

¹⁴ École nationale supérieure d'art de Nice – villa Arson, Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée – INSEAMM, École supérieure d'art d'Avignon – ESAA, École nationale supérieure de la photographie d'Arles – ENSP, École supérieure d'art d'Aix-en-Provence – ESAAIX et École supérieure d'arts Plastiques de la Ville de Monaco – ESAP – Pavillon Bosio.

Le pilotage stratégique et opérationnel

Référence 1. « L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. »

1 / Un positionnement établi au niveau local, qui reste à construire aux niveaux national et international

L'établissement, héritier direct de l'école municipale des Beaux-Arts créée en 1899, a connu durant la période évaluée plusieurs événements importants. En 2020, l'ESADTPM a emménagé dans un nouveau bâtiment construit spécifiquement pour lui. Cette structure, d'une surface de 5 000 m², constitue un atout de choix. L'école peut non seulement envisager une expansion de ses effectifs, mais aussi offrir un espace de travail renouvelé. Elle contribue indéniablement à asseoir la visibilité de l'établissement dans le paysage urbain et dans le monde institutionnel. On constate déjà une augmentation sensible du nombre de candidats admis au concours d'entrée, qui sont passés de 79 à 95 au cours de la période 2018-2020.

Concernant l'évolution de l'offre de formation, en 2019, l'ESADTPM a mis en place une licence professionnelle TSI en cotutelle avec l'UFR Ingémédia de l'université de Toulon. La même année, l'école Camondo Méditerranée a ouvert ses portes dans un édifice voisin de celui de l'ESADTPM. Cette école est un établissement privé de l'enseignement supérieur qui dispense une formation dans le champ du design intérieur, validée, à l'issue d'un cursus d'études de cinq années, par le diplôme « Architecte d'intérieur-designer » auquel est conféré le grade de master. Cette situation impose aux deux écoles, qui sont partenaires, de clarifier les différences, les spécificités et les complémentarités qui les caractérisent. Pour l'ESADTPM, il s'agit de la formation en design qui n'est dispensée qu'au niveau du 1^{er} cycle d'études conduisant au DNA option Design. **Le comité recommande à l'école de traiter ce sujet de manière prioritaire et de réaliser une analyse de ce contexte portant sur une possible concurrence des deux établissements.**

Le positionnement institutionnel est bien défini au niveau local, notamment par la participation, en tant que membre fondateur, au Consortium d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche rassemblés autour de l'université de Toulon. L'école a également des liens avec le musée d'Art de Toulon et des entités culturelles bénéficiant d'une grande visibilité comme la villa Noailles ou la fondation Carnignac.

Le positionnement est moins lisible au niveau international. Le choix des établissements partenaires, que ce soit dans le cadre d'Erasmus+ ou dans un autre cadre, ne permet pas d'entrevoir précisément l'approche stratégique retenue, ni en termes géographiques ni par rapport aux spécificités des établissements partenaires.

Référence 2. « L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. »

2 / Une stratégie qui repose en grande partie sur une communication accrue, toutefois insuffisamment déclinée en objectifs opérationnels

Comme le précisent les conventions d'objectifs signées avec la métropole TPM, l'école est un acteur majeur et incontournable du développement artistique en région PACA, ce qui suppose d'être connu et reconnu. Pour cela, elle met en œuvre une communication externe active. Par ailleurs, l'établissement souligne la complexité de la situation engendrée par l'installation de Camondo Méditerranée et la difficulté à définir un cadre opérationnel clair entre les deux écoles voisines. À cet effet, en termes de communication, l'établissement a élaboré une stratégie consistant à mettre en ligne des courtes vidéos (entre une et cinq minutes) de présentation de l'école, des portraits et des entretiens avec des étudiants, enseignants, administratifs et intervenants. Une quarantaine de vidéos figurent sur la chaîne YouTube de l'établissement, certaines étant accessibles directement depuis son site Web.

Référence 3. « L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. »

3 / Des partenariats académiques locaux et régionaux dynamiques

L'école est intégrée à différents groupements d'établissements et de centres d'art porteurs pour la formation et la professionnalisation de ses étudiants dans son périmètre géographique, sans que l'on puisse déterminer l'importance de son implication et l'impact de ces partenariats sur sa stratégie. En revanche, le partenariat avec l'université de Toulon est clairement en lien avec les projets pédagogiques de l'école et avec sa stratégie de recherche.

L'école est cofondatrice du réseau « École(s) du Sud » regroupant des écoles d'art de la région sud-est pour développer des actions communes. Elle est également membre fondateur du consortium de l'enseignement supérieur et de la recherche de la métropole TPM et du Var, dirigé par l'université de Toulon et par la Métropole. Enfin, elle est aussi membre fondateur de l'association « Dynamique design sud » créée en 2018 et regroupant les établissements d'enseignement de design publics et privés de la région PACA. Si « École(s) du Sud » apparaît comme un réseau entreprenant, le rôle actif de l'école de Toulon en son sein n'est pas clairement explicité.

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle, l'école s'appuie sur l'université de Toulon pour la vie étudiante, notamment sur le plan de la médecine préventive. Elle a lié récemment des collaborations avec des composantes de l'université autour de projets tels que la licence professionnelle TSI (cotutelle ESADTPM / Ingémédia), qui évoluerait vers un master. Le projet de recherche « Bureau des paysages en mouvement » est lui aussi partagé et financé en partie par l'université. L'école cherche enfin l'appui de l'université pour adosser son pôle de recherche à une structure académique et souhaite intégrer l'école doctorale ED 509 « Sociétés méditerranéennes et sciences humaines ». L'axe du consortium de l'enseignement supérieur et de la recherche semble privilégié afin d'assurer un développement potentiel vers le 3^e cycle, qui est considéré comme porteur pour le rayonnement régional de l'établissement.

Les coopérations de l'ESADTPM avec son environnement sont tout à fait effectives avec certains établissements, comme des structures culturelles et des réseaux, dans le but de développer la professionnalisation des étudiants. S'il convient de noter la diversité des actions menées, la stratégie partenariale et les critères qui ont conduit aux choix opérés sont peu lisibles. En outre, le manque d'explicitation des modalités de suivi des démarches entreprises ne permet pas d'apprécier pleinement leur impact sur l'environnement proche en premier lieu, pas plus qu'aux niveaux national et international.

4 / Des partenariats internationaux restreints

Les partenariats internationaux restent limités, sans doute en raison de la vacance prolongée du poste de responsable des relations internationales. L'ESADTPM a adhéré en 2022 au réseau de *European League of Institutes of the Arts* (EliA), mais ses partenariats internationaux passent essentiellement par le dispositif Erasmus. Des conventions ont été établies avec la *Bezalel Academy of Arts and Design* d'Israël, l'université nationale autonome du Mexique, l'université du Québec à Montréal et la *Tianjin Academy of Fine Arts* de Chine, cette dernière convention étant aujourd'hui interrompue. Par ces actions, l'école tend à concrétiser sa stratégie, à ce stade formalisée, mais peu lisible, reposant sur trois lignes directrices. Premièrement, il s'agit d'accueillir des étudiants du monde entier, par le biais de sa participation au dispositif Campus Art. Deuxièmement, l'école souhaite développer la professionnalisation des diplômés par leur présence au sein de *Start Point Prize*, lieu de soutien à l'émergence artistique réunissant de jeunes diplômés des écoles supérieures d'art de l'Union européenne. Enfin, il s'agit de réactiver en priorité les liens vers l'Espagne, l'Italie, la Slovénie, la Croatie et la Grèce au vu de la situation géographique de la ville de Toulon, qui est un port ouvert sur la Méditerranée.

Le comité souligne qu'une commission des relations internationales, récemment installée, doit mettre en place des enquêtes et des consultations afin d'évaluer l'efficacité des différents dispositifs et également d'identifier les freins à la mobilité qui pourraient subsister du point de vue de la formation, des étudiants et des enseignants.

5 / Des liens probants avec les acteurs économiques, sociaux et culturels

L'établissement a noué des liens fructueux, notamment en design. Le partenariat avec le centre d'art de la villa Noailles donne lieu à des stages dans le cadre de l'animation de l'exposition permanente ou à des expositions temporaires liées aux différents événements qu'il organise, tels que le Festival international de la mode et de la photographie ou encore le festival Design parade. De même, des liens sont établis avec le festival « VRRRAIMENT » consacré au dessin et à la performance et porté par une association d'anciens diplômés de

l'école, mais également avec le « Metaxu », espace d'artistes qui propose un programme de résidences, de workshops et d'expérimentations, ou encore avec la fondation Carmignac, ce qui lui permet d'accueillir chaque année des étudiants. **Le comité recommande l'ESADTPM de mettre en place une stratégie claire de partenariats avec les acteurs internationaux.**

Référence 4. « La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie. »

6 / Une gouvernance dont l'adossement à une organisation structurée et participative reste à construire

L'arrivée dans un nouveau bâtiment a conduit à une restructuration de l'organisation liée à la nouvelle configuration des locaux et aux recrutements qui en ont découlé. Des ajustements d'organigramme « par mission » ont alors été mis en place au fil des recrutements, ils devront être validés par le Comité technique de la métropole TPM.

Même si les instances consultatives propres à un établissement public d'enseignement (conseil d'administration et conseil scientifique et pédagogique) sont bien présentes, le comité d'experts a noté que, malgré son statut autonome, l'établissement est rattaché à une instance commune gérée par la Métropole pour débattre des questions d'organisation collective des services d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT et CT). Le comité s'interroge sur cette situation de nature à occulter les nécessaires débats internes sur l'organisation de l'établissement. Par ailleurs, le comité a noté que les étudiants de l'établissement n'ont pu disposer, comme les autres étudiants, notamment de l'université de Toulon, d'une instance CHSCT adaptée pour faire entendre leurs difficultés pendant la période de la pandémie.

Pour pallier cette carence, l'établissement paraît s'être appuyé sur la formulation ambiguë de l'article 13-3 de son statut¹⁵ faisant jouer au conseil scientifique et pédagogique, sans que ce soit clairement affiché, un rôle de comité technique sans représentation statutaire des personnels administratifs, qui ne peuvent y être admis qu'à titre d'invités. **Le comité recommande à l'établissement de mettre en place un comité ad hoc permettant de répondre à cette demande de débats sur l'organisation interne.** Ce périmètre imprécis des instances n'est sans doute pas étranger aux difficultés de dialogue et d'animation des projets qui transparaissent à la lecture du rapport d'auto-évaluation¹⁶, même si la récente modification statutaire du conseil scientifique et pédagogique a assuré le renforcement de la représentation des étudiants, qui peuvent intervenir en particulier sur les activités pédagogiques, scientifiques et culturelles.

7 / Une communication externe dynamique, qui contraste avec une communication interne conventionnelle

L'établissement est conscient de l'importance de la communication interne pour laquelle un plan d'action a été demandé au chargé de communication. À ce stade, la fluidité des informations est assurée par la mise en place de réunions régulières, de séminaires et par le déploiement en cours d'un logiciel de gestion des agendas, des emplois du temps et des salles. L'instauration d'une messagerie professionnelle pour tous les acteurs (personnels et étudiants) contribue aujourd'hui à une meilleure diffusion des informations.

La communication externe est dynamique et fortement axée sur la visibilité de l'école au niveau local, régional et national, surtout depuis l'entrée dans le nouveau bâtiment. Tous les supports de communication (presse, radio et numérique) ont été exploités et la progression des candidatures, passées d'une centaine en 2017 à 300 en 2022, montre que l'investissement de l'école a porté ses fruits. Toutes les formations, y compris le DNA option Design, pourront bénéficier de cette communication qui valorise pleinement le statut d'école d'art et de design de l'ESADTPM.

Le comité encourage l'établissement à poursuivre ses efforts pour assurer une vraie vie démocratique en son sein, en associant l'ensemble des acteurs (personnels enseignants, administratifs et étudiants) et en développant une communication interne plus dynamique et interactive.

¹⁵ « Consulté sur toutes questions touchant aux activités pédagogiques, scientifiques et culturelles de la vie étudiante et de la vie de l'établissement. Il peut formuler des avis sur toutes questions et effectuer des propositions en vue de la détermination de l'ordre du jour du conseil d'administration ».

¹⁶ RAE, p. 1,15.

8 / Un système d'information cloisonné, dont l'adaptation aux besoins de pilotage n'est pas démontrée

Les informations de l'école sont réparties sur deux systèmes indépendants et totalement dissociés¹⁷. Le comité constate que l'établissement n'est pas en mesure de développer un système d'information intégré à même de répondre à ses besoins de pilotage, car le système d'information externe, géré par la métropole TPM, n'est pas accessible pour l'établissement. **Le comité recommande à l'établissement de travailler, en lien avec la Métropole, à la mise en place d'une connexion adaptée entre les deux réseaux permettant au minimum un échange des données.**

Référence 5. « L'établissement porte une politique globale de la qualité. »

9 / Une ébauche de politique de la qualité à étayer

La mise en place des réunions de service et des séminaires et la production des fiches de poste et des premières fiches de procédure (marchés publics) sont des étapes préalables indispensables au déploiement d'une politique de la qualité. En revanche, ces actions ne peuvent constituer son aboutissement.

Sur ce point, il est patent que la recommandation figurant dans le précédent rapport du Hcéres (2015) relatif au DNSEP option Art, souhaitant la formalisation d'une démarche qualité, n'a pas reçu de réponse satisfaisante. **Le comité recommande à l'établissement d'approfondir sa réflexion et de bâtir, en associant l'ensemble des personnels, une stratégie de déploiement de la qualité adossée à des procédures clairement affichées et intégrant des outils d'évaluation.**

Référence 6. « L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. »

10 / Un pilotage de la stratégie rendu difficile, faute de la maîtrise de l'accès aux outils de gestion

Depuis 2015, le budget de l'établissement oscille entre 2,8 M € et 3 M € pour un nombre d'étudiants compris entre 160 et 190 selon les années. Le déménagement dans le nouveau bâtiment a entraîné des surcoûts en fonctionnement et, après le vote du budget complémentaire de juin 2022, l'établissement dispose, pour 2022, d'un budget de 3,6 M €, dont 2,8 M € de prévisions de dépenses pour la masse salariale.

La consommation de cette masse salariale est restée stable pendant la période 2015-2021, passant de 2,490 M € à 2,587 M €¹⁸. La prévision à 2,8 M € pour 2022 (soit +9 % par rapport au consommé 2021) n'est pas expliquée, mais il apparaît sur les documents que la prévision budgétaire est surestimée d'environ 10 % sur la masse salariale et de 50 % sur le fonctionnement¹⁹. Cette situation explique que l'établissement, prévoyant toujours des dépenses supérieures, dégage régulièrement des résultats positifs de près de 10 %. Cependant, depuis son installation dans les nouveaux locaux, les frais de fonctionnement ont presque doublé²⁰, ce qui incite à une prudence encore accrue dans les prévisions budgétaires. Il est à noter que les fluides (eau, gaz et électricité) représentent près de 20 % des frais de fonctionnement. En 2021, l'école a remboursé 54 385 € pour les fluides à la Métropole qui en assure la gestion directe.

L'essentiel des recettes (83 %) provient de la Métropole (2,5 M € par an depuis 2019). Les ressources propres de l'établissement, qui avoisinent 165 000 € en 2021, représentent à peine 5 % de son budget. Pour autant, l'accroissement des ressources (droits de scolarité, développement des ateliers de pratiques amateurs, recours accru à la taxe d'apprentissage, etc.), même modeste, peut constituer un appui significatif à la politique pédagogique, seul domaine dans lequel l'établissement a une réelle maîtrise et pour lequel il assure un dialogue de gestion avec les différents services pédagogiques.

¹⁷ Un système interne portant les informations pédagogiques (formations et étudiants) et un système externe, géré par les services de la métropole TPM, portant les informations de gestion (ressources humaines et financières).

¹⁸ 2 587 560 € de dépenses de personnel sur 3 073 902 € de dépenses totales de fonctionnement en 2021, soit un taux de 84 %.

¹⁹ Compte de gestion 2021 : masse salariale votée pour 2020 : 2 817 345 € et consommée 2 427 288 € ; masse salariale votée pour 2021 : 2 775 000 € et consommée 2 587 559 €. Fonctionnement voté pour 2020 : 580 152 / consommé 486 479 € ; fonctionnement voté pour 2021 : 820 308 € / consommé 430 391 €.

²⁰ Passés d'une moyenne de 200 000 € par an entre 2014 et 2019 à 286 500 € en 2020 et 430 390 € en 2021.

Comme l'intégralité de la gestion de l'établissement se fait, comme on l'a vu, au moyen des outils des services de la Métropole, il lui est difficile, dans ce contexte, de s'assurer une vision stratégique claire et de mesurer pleinement l'impact de ses choix. Ainsi, le comité a observé les difficultés de l'établissement à établir un bilan précis de son évolution budgétaire, car, selon les documents, les chiffres de l'exécution passée sont variables²¹.

Le comité ne peut qu'encourager l'établissement dans ses efforts pour encadrer ses dépenses par des procédures rigoureuses. Un accès libre, en temps réel, à son budget lui est nécessaire afin d'assurer la plénitude de la responsabilité budgétaire attachée à son statut.

Référence 7. « La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. »

11 / Une politique des ressources humaines difficile à conduire sans accès aux données afférentes

L'établissement dispose de 52 agents selon deux typologies de personnels : les personnels mis à disposition par la Métropole (29), que l'établissement cherche à affecter de préférence aux fonctions administratives, et des personnels en propre (23), que l'établissement préfère réserver aux fonctions pédagogiques²². 33 agents sont des enseignants, auxquels il convient d'ajouter 6 vacataires pour les ateliers de pratiques amateurs.

Les services de la Métropole assurent l'intégralité de la gestion (paye et carrière), y compris pour les personnels appartenant en propre à l'établissement, sans qu'un accès aux informations soit assuré aux responsables de ce dernier. Un suivi uniquement trimestriel est fourni par les services de la Métropole, ce qui limite fortement la maîtrise de ses ressources humaines par l'école. Ainsi, les bilans sociaux ne peuvent être effectués et il est manifeste, dans le rapport sur les orientations budgétaires de l'année 2022, que l'établissement n'établit d'orientations budgétaires que dans les domaines des marchés publics, de la communication, de la pédagogie, de la recherche et des relations internationales, la partie sur les ressources humaines étant essentiellement descriptive et non prospective. **Le comité suggère de mettre en place un outil simple de gestion des RH en interne afin d'assurer un suivi des carrières des personnels.**

Le plan de formation est mutualisé avec les services de la métropole, ce qui paraît judicieux pour le personnel administratif, mais n'est pas nécessairement adapté pour le personnel enseignant. Les entretiens annuels d'évaluation sont assurés par la directrice adjointe pour les administratifs et par le directeur pour les enseignants. **Le comité invite l'établissement à engager une réflexion sur les modalités de mise en place d'une formation continue destinée spécifiquement aux enseignants.**

En l'absence de comité technique et de comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail propres à l'établissement, le dialogue social est contraint.

Comme dans beaucoup d'écoles d'art et de design, certains postes de professeurs d'enseignement artistique (PEA) sont voués à ne pas être renouvelés lors de départs à la retraite, faute de financements suffisants. Les tutelles de l'école doivent rester particulièrement vigilantes sur ce point, car la disparition de quelques postes peut avoir des conséquences dommageables pour l'ensemble de l'établissement.

Le comité mesure les difficultés de pilotage des ressources humaines de l'établissement et ne peut que l'encourager à engager résolument un dialogue avec l'ensemble de ses personnels et un travail prospectif sur ses besoins en emplois et en compétences. Le comité recommande à l'établissement d'examiner les possibilités d'évolution, qu'il s'agisse de la mise en place d'instances de dialogue social internes ou d'une plus grande implication des agents de l'école au sein des instances gérées par la Métropole.

²¹ Ainsi les ressources propres pour 2017 sont inscrites pour 216 257 € sur le document de présentation de l'évolution des recettes au compte administratif 2021 et pour 221 968 € sur le document de présentation du budget 2022. Celles de 2018 sont respectivement inscrites pour 193 296 € sur le premier document et 196 900 € sur le second

²² Le ROB 2022 indique 52 agents : 15 agents administratifs, 5 agents techniques et 33 enseignants.

Référence 8. « L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement. »

12 / Un patrimoine immobilier de grande qualité, au cœur du centre-ville

Les espaces sont occupés, pour l'essentiel, par les activités d'enseignement et les ateliers (2 300 m²) ; le large hall d'accueil (360 m²) et les espaces de dégagement permettent d'exposer des œuvres, l'administration étant installée sur 150 m² environ. En revanche, il est important de noter l'absence d'un espace de restauration à destination des personnels et des étudiants. Cet emménagement a donné lieu à un renouvellement de matériel pédagogique et à des recrutements spécifiques pour sa gestion : un régisseur commun aux deux structures accueillies sur le site et un informaticien. **Le comité recommande que cet espace de grande qualité soit doté d'un lieu mutualisé évitant que les espaces d'enseignement intègrent des points de restauration très rudimentaires et peu propices aux échanges entre les étudiants des différentes années et formations.**

Conclusion du domaine 1 : Le pilotage stratégique et opérationnel

Points forts

- Des partenariats académiques actifs au niveau du territoire ;
- Des relations effectives avec les acteurs économiques, sociaux et culturels ;
- Une communication externe dynamique montrant son efficacité par une augmentation forte des candidats ;
- Un nouveau bâtiment en 2020, intégré dans le quartier de la Créativité et de la Connaissance.

Points faibles

- Un positionnement national et international à préciser ;
- L'absence d'outils donnant accès aux données RH et financières pour un pilotage efficace.

La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Référence 9. « La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

1 / Une recherche intégrée à différents niveaux du cursus académique

La culture de la recherche se développe dans l'établissement depuis 2014. Elle ne repose pas encore sur une structuration définie, mais sur des projets spécifiques : « Égalité, Hybridité, Ambivalence » (2015-2017), « Réseau Cinéma » (2016-2020), « Migration / Murmuration » (2016-2020), « Bureau des paysages en mouvement » (2018-2022). À travers le bilan qu'il établit dans son RAE, l'établissement ne manque pas de rappeler que les échanges entre le monde artistique professionnel et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche ne sont pas systématiques, bien qu'ils soient éminemment nécessaires pour les deux sphères d'activité²³. **Afin d'accroître la visibilité externe et interne des activités de recherche, le comité recommande à l'école de définir une stratégie de valorisation des produits et des activités de la recherche comme en matière de recrutement d'enseignants à même de structurer et de pérenniser les axes identifiés.**

Répondant au besoin de se hisser aux normes académiques, l'ESADTPM entreprend « d'aligner la recherche de l'établissement sur les axes définis par l'université de Toulon, et à terme par le schéma directeur ESRI métropolitain²⁴ ». En particulier, l'école s'attache à s'inscrire dans deux axes : « Mer, environnement et développement durable » et « Civilisations et sociétés euro-méditerranéennes et comparées ». La mise en relation avec une institution universitaire de la même métropole est certainement un atout. Elle devrait être gagnante pour les deux partenaires et permettre à chacun de profiter des différences de l'autre.

La recherche dans l'établissement est portée par une équipe de six enseignants (sur un total de 33 enseignants), dont cinq docteurs en sciences humaines. Ils ont développé les projets cités plus haut et sont parvenus à introduire l'apprentissage à la recherche de manière organique au sein de la pédagogie. Par ailleurs, l'établissement invite chaque année un nombre important d'artistes et d'intervenants extérieurs et a réussi à maintenir ces activités en 2020, malgré la pandémie – à un rythme certes réduit.

Cette intégration de la recherche s'effectue en parallèle à une politique de partenariats locaux avec des acteurs socioculturels et économiques. Ces partenariats, dont certains sont en cours de longue date favorisent la professionnalisation des étudiants et surtout développent des expérimentations sur les domaines de l'ESADTPM.

La recherche est intégrée à différents niveaux du cursus d'études par les enseignants, notamment dans les Ateliers de recherche et de création (ARC) en 3^e année. Une initiation à la recherche est présente en 4^e année dans le cadre du mémoire qui est problématisé. Largement fondée sur la pratique plastique, la recherche est également présente lors de séminaires et de *workshops* animés par des artistes. Depuis 2016, l'ESADTPM invite des personnalités et des professeurs reconnus du monde de l'art, en nombre de 4 à 6 par an, organise de multiples interventions des artistes et de conférenciers (aux alentours de 20 événements en moyenne par an, hormis la période de la pandémie). Dans le cadre de projets de recherche comme « Réseau Cinéma », « Migration / Murmuration » ou « Bureau des paysages en mouvement », plusieurs colloques, journées d'étude, conférences et séminaires ont été organisés par l'ESADTPM en coopération avec des partenaires, à savoir : 4 colloques et journées d'étude (de 2016 à 2022), plusieurs séminaires de recherche, dont le nombre ne dépasse pas 10 (y compris les séminaires du réseau « Ecole(s) du Sud » en 2019 et en 2020), 3 cycles de conférences (en 2020-2022). De manière active, les travaux liés à ces projets impliquent les étudiants et s'inscrivent dans la durée. **Le comité recommande de poursuivre dans cette direction, qui est très fructueuse pour l'établissement.**

2 / Des liens territoriaux concluants avec la scène culturelle et le monde de l'entreprise

Les partenariats socio-économiques et culturels sont solides : ils sont réguliers, s'inscrivent dans la durée et fonctionnent selon différents modes opératoires. Ainsi, celui avec le centre d'art villa Noailles s'attache à la participation d'étudiants au montage d'expositions (en tant que stagiaires) et de festivals (en tant que médiateurs ou qu'animateurs). D'autres, plus élaborés, offrent aux étudiants des occasions plus innovantes, comme « Station » qui propose des ateliers en immersion pour produire des œuvres. Des projets spécifiques ont

²³ RAE, p. 27.

²⁴ RAE, p. 26.

été mis en place avec le Conservatoire TPM, dont un sur la lutherie contemporaine permettant d'expérimenter autour de la matière sonore. Par ailleurs, l'établissement entretient une relation avec une entité entrepreneuriale, TVT Innovation, avec laquelle il partage le bâtiment de l'école. Ce partenariat se concrétise par la mise à disposition des étudiants de l'ESADTPM d'espaces de travail partagé ou encore par l'animation, en 2021, d'une « journée d'intelligence collective consacrée aux parcours de compétences²⁵ » au sein des formations de l'école. **Si l'ensemble des partenariats favorisant la professionnalisation est bienvenu, le comité recommande de développer les partenariats permettant de renforcer la créativité et de mettre en avant les étudiants et l'établissement.**

3 / Une politique internationale à définir, des avancées sur des projets spécifiques

La politique internationale de l'établissement a été en veilleuse pendant plusieurs années et doit se remettre en place. Ce point concerne, outre les mobilités entrantes et surtout sortantes, les partenariats avec des écoles à l'étranger.

Le réseau « École(s) du Sud » dont fait partie l'établissement a créé Miramar, un programme méditerranéen de résidences. Au niveau des structures de recherche, l'inscription du projet « Bureau des paysages en mouvement » dans des partenariats, notamment celui de l'institut national des Beaux-Arts de Tétouan au Maroc, et le programme européen « *Nature for City Life* » constituent une avancée remarquable dans la mesure où il ne s'agit pas d'événements ponctuels, mais de projets collaboratifs sur un moyen ou long terme. Si le projet « Bureau des paysages en mouvement » a permis des invitations des artistes et une mobilité des enseignants et des étudiants accrues, dans le cadre de « *Nature for City Life* », quatre œuvres sur les problématiques du changement climatique ont été produites et deux journées d'étude ont été organisées. Même si ces partenariats sont encore trop récents – depuis 2020 – pour que l'on puisse en tirer des bilans à l'heure actuelle, ils méritent d'être suivis de près. Enfin, l'ESADTPM invite régulièrement des personnalités internationales, dont certaines de grand renom. **Toutefois, le comité recommande au pôle des relations internationales de l'établissement de veiller à favoriser des partenariats internationaux en lien avec les projets portés par l'équipe enseignante.**

4 / Une politique éditoriale à structurer

Mis à part les publications insérées dans le « Réseau Cinéma » des écoles d'art, il n'y a pour ainsi dire pas de contenus visibles sur papier ou en ligne. « Migration / Murmuration » et le « Bureau des paysages en mouvement » ont donné lieu à plus de 30 expositions, expositions-restitutions des travaux plastiques, journées ou ateliers d'études, séminaires et *workshops*. Les premières publications étant en cours de préparation au moment de l'évaluation, le comité ne peut s'exprimer sur la qualité de cette politique éditoriale qui est en train de se mettre en place. Dans ce contexte de publications en cours, **le comité recommande de prévoir un protocole d'archivage et de documentation afin que les publications soient répertoriées et accessibles tant en interne qu'en externe.**

Référence 10. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. »

5 / Une politique de soutien à la recherche au cas par cas, faute d'un budget propre à la recherche

L'établissement ne dispose pas de budget propre à la recherche et finance les activités dans ce domaine sur son budget général. Lors des entretiens, le CA a néanmoins insisté sur l'importance de la recherche et de l'innovation, notamment dans sa volonté de distinguer l'établissement de Camondo Méditerranée, davantage axé sur une formation à finalité professionnelle.

Le dispositif de veille pour les projets de recherche repose sur « la direction en lien avec le coordinateur qui est lui-même un enseignant-chercheur²⁶ ». Parmi les 33 enseignants, dix sont en charge de la recherche au sein des ARC, dont quatre docteurs (aucun ayant une HDR) et une doctorante. Bien qu'il n'existe pas de direction de la recherche en tant que telle, l'ESADTPM mène à bien des opérations, notamment les trois principaux projets de recherche qui ont vu le jour depuis 2014. En outre, l'établissement soutient à partir de son budget général diverses activités, notamment deux colloques, l'un qui s'est déroulé en 2016 et le second en 2021. **Le comité**

²⁵ RAE, p. 11.

²⁶ RAE, p. 29.

encourage l'établissement à engager un budget prévisionnel pour les activités de recherche en se fondant sur les expériences passées et les prévisions à venir.

Le RAE²⁷ signale les facteurs qui limitent sa politique de ressources aux niveaux humain et financier, à savoir l'absence de reconnaissance des activités de recherche dans le statut des PEA. De manière générale, cette situation est constatée au sein des écoles d'art et de design relevant de la fonction publique territoriale, structurellement elle constitue un frein au développement de la recherche. Elle appelle à des solutions éventuellement alternatives dans le recrutement des chercheurs, peut-être à travers des partenariats externes.

Enfin, l'établissement tente de pallier les manques d'effectifs s'agissant d'enseignants impliqués dans des programmes de recherche en attirant des docteurs, des artistes et des designers par des vacances et des *workshops*. En 2020, le déroulement des *workshops* a donné lieu à 937 heures de vacances. **Le comité recommande d'encadrer davantage la présence de ces intervenants, par exemple, par un service consacré à leur activité de recherche, de manière à ce que celle-ci ne dépende pas des aléas liés aux circonstances ou aux personnes.**

Référence 11. « Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. »

Référence 12. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »

6 / Un soutien aux activités en adéquation avec les problématiques du moment et un potentiel considérable à déployer dans les technologies et les métiers

« Migration / Murmuration » et le « Bureau des paysages en mouvement » constituent véritablement des choix stratégiques judicieux de la part d'une école d'art située sur la rive Nord de la Méditerranée au XXI^e siècle. Ces exemples mentionnés confirment assurément l'inscription de l'établissement dans le territoire. **Le comité recommande à l'ESADTPM d'une part de mieux valoriser ces deux projets afin d'en tirer le meilleur parti et d'autre part de donner à l'ensemble de ces actions de recherche une orientation structurante, fondamentale pour l'établissement.**

L'ESADTPM profite de ses liens avec le monde de l'entreprise, par le truchement de TVT Innovation et de son Fablab. Ses élèves pouvant accéder au Fablab dans le cadre d'un projet inscrit dans la pédagogie ou d'un projet personnel, l'école fait part d'une fréquentation « régulière²⁸ », même si les données chiffrées ne sont pas fournies. De plus, en 2020-2021, un cycle de conférences, destiné au grand public et proposant des rencontres avec des professionnels du spectacle vivant et de l'entrepreneuriat culturel, a été organisé en collaboration avec le Conservatoire TPM et le Port des Créateurs. **Le comité recommande à l'établissement de jouer un rôle de chef de file dans la valorisation des métiers d'art et d'artisanat dans la région, éventuellement à travers le développement de plates-formes numériques dans différents domaines. Cette politique contribuerait à renforcer son inscription dans le territoire, mais aussi à renforcer le transfert de savoir-faire entre les étudiants, les enseignants et les professionnels.**

²⁷ RAE, p. 34.

²⁸ RAE, p. 35.

Conclusion du domaine 2 : la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Points forts

- Une activité de recherche réelle et ancrée dans son territoire et dans le moment ;
- Un soutien de la recherche à la pédagogie et à la formation des étudiants aux différents niveaux des cursus académiques ;
- Des liens territoriaux effectifs avec la scène culturelle et le monde de l'entreprise.

Points faibles

- Des projets de recherche solides, mais qui doivent servir à définir une politique artistique plus engagée ;
- Une politique de recherche restreinte du fait de l'absence de budget spécifique alloué à son développement ;
- Un programme de publications à mettre en œuvre.

La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Référence 13. « L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie. »

1 / Une offre de formation qui s'appuie sur les ressources de son environnement

Les formations de l'ESADTPM sont consacrées aux pratiques de l'art et du design. Elles sont dispensées par deux équipes d'enseignants encadrants, distinctes l'une de l'autre en fonction de chaque domaine artistique.

Le renforcement récent de partenariats avec des structures locales (l'université de Toulon en particulier) a été l'occasion d'une réorientation des formations vers des thématiques en lien avec la position géographique de la ville et les évolutions contemporaines de l'environnement : le rôle de la mer dans les sociétés, l'impact du changement climatique sur les pratiques de l'art et du design et les relations entre les pays et les sociétés du pourtour méditerranéen. Ce repositionnement apparaît comme opportun et en bonne adéquation avec le contexte local de l'école. Si le positionnement au niveau de la ville est cohérent, il n'est pas suffisamment déterminé au niveau régional.

La création en septembre 2019 de la licence professionnelle TSI, en partenariat avec l'université de Toulon qui en porte l'accréditation, a constitué une première étape importante de l'évolution de l'offre de formation et des liens tissés entre l'école et les formations académiques. Bien que cette tentative se soit avérée peu concluante²⁹, la formation ayant été fragilisée durant la période de la pandémie, cette licence fait actuellement l'objet d'une réflexion sur sa réouverture ou sur sa transformation en master.

L'option Design ne disposant que d'un cycle DNA, l'ESADTPM souhaite mettre en place une poursuite d'études avec l'ouverture d'un 2^e cycle DNSEP. Lors des entretiens, l'intérêt de l'université a été confirmé pour la mise en place de nouvelles propositions de collaborations entre les formations universitaires et l'ESADTPM. Par ailleurs, il a été constaté que la justification d'un DNSEP option Design repose seulement sur un élargissement de l'offre de formation à destination des étudiants inscrits en DNA dans l'objectif de leur proposer une poursuite d'études, ce qui est insuffisamment décisif. **Le comité recommande à l'ESADTPM de poursuivre la réflexion sur ce projet de 2^e cycle, en veillant particulièrement à le qualifier d'une spécificité forte au regard de son environnement d'enseignement supérieur et de recherche notablement riche.**

Il est important de souligner que, dans ses orientations, le projet d'établissement intègre la mise en place prochaine d'un doctorat de création. Néanmoins, selon le schéma actuel d'organisation des études, seuls les étudiants inscrits en option Art seraient concernés par ce doctorat, ceux de l'option Design ne pouvant y prétendre en l'absence de cursus d'études de 2^e cycle. **Le comité recommande de mener une réflexion concernant ce déséquilibre entre les domaines de l'art et du design (voir ci-après).**

2 / Un développement de l'internationalisation des formations à soutenir

L'école a établi des liens avec des établissements homologues à l'étranger (*Bezalel Academy of Arts and Design* d'Israël, l'université nationale autonome du Mexique, l'université du Québec à Montréal, etc.).

Les données chiffrées fournies par l'établissement pour les trois dernières années académiques (2018 à 2020) présentent des mobilités entrantes et sortantes très faibles, respectivement 2 et 4. En revanche, pendant l'année scolaire 2020-2021, l'établissement a inscrit 14 étudiants internationaux (sur 125) en DNA option Art, 5 (sur 89) en DNA design et 2 (sur 21) en DNSEP option Art, soit un total de 21 (sur 235). Ces chiffres correspondent à un taux global proche de 9 %, taux légèrement inférieur à celui constaté pour les écoles d'art et d'architecture (11 % selon une moyenne nationale³⁰).

L'établissement a conscience de l'enjeu que représentent ces mobilités, les différentes mesures qui ont été prises ces deux dernières années tendent à le prouver. Le déplacement de la période de mobilité de la

²⁹ RAE, p. 10.

³⁰ Campus France : « Chiffres clés. La mobilité étudiante dans le monde » //

https://ressources.campusfrance.org/publications/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_2022_fr.pdf, p. 15.

2^e année au deuxième semestre de la 4^e année (semestre 8), récemment envisagé, est un premier pas vers une structuration plus appropriée. Le choix de la 2^e année présentait l'avantage a priori de permettre aux étudiants des deux options de profiter d'une mobilité. Pour la période à venir, le comité regrette que seuls les étudiants inscrits en option Art pourront bénéficier d'une mobilité internationale, ce qui induit une différenciation importante entre les deux domaines. **Le comité recommande à l'établissement de traiter ce double déséquilibre entre les domaines de l'art et du design (préparation d'un doctorat et mobilité à l'étranger possibles que pour le domaine de l'option Art), en proposant, par exemple, des mobilités d'études ou des stages professionnels à l'étranger pour l'option Design.**

Un nouveau partenariat avec l'institut national des Beaux-Arts de Tétouan « avec un volet formation et un volet recherche³¹ » a été évoqué pendant les entretiens. **Le comité ne peut qu'encourager l'école à installer ou à renforcer des partenariats internationaux pouvant s'inscrire dans les thématiques déjà en place dans les activités de recherche.**

3 / Une politique de formation à et par la recherche : un effort à poursuivre

Le 1^{er} cycle, par nature, n'est pas prioritairement axé vers la formation à ou par la recherche. Des interventions d'enseignants engagés dans des recherches, des cours spécifiques ou des conférences proposent quelques occasions de rencontrer les pratiques de la recherche en art et en design.

Le projet de recherche « Bureau des paysages en mouvements », associant des enseignants de l'école d'art, leurs laboratoires de recherche de rattachement respectifs³² et des enseignants-chercheurs de l'université de Toulon, a permis l'organisation de journées d'études et de *workshops* avec les étudiants de l'école. Ces travaux leur offrent une occasion d'appréhender la réalité des partenariats mis en place au niveau recherche et d'avoir un aperçu des problématiques contemporaines dans les laboratoires engagés.

4 / Une politique de documentation pleinement satisfaisante

La bibliothèque, qui est située sur un site différent de celui du nouveau bâtiment de l'école (médiathèque municipale de la ville de Toulon), réserve l'emprunt d'ouvrages aux seuls étudiants et personnels de l'ESADTPM. Cette mutualisation des services présente l'avantage d'amoindrir les coûts de fonctionnement du bâtiment, qui revient de fait à la municipalité de Toulon, mais aussi d'élargir les plages d'ouverture de cette bibliothèque.

La politique d'acquisition de l'établissement dote la bibliothèque de 5 000 € annuels pour commander de nouveaux ouvrages, en concertation avec l'équipe pédagogique, les activités de recherche et les besoins des étudiants. La bibliothèque possède un fonds documentaire riche et important : plus de 17 000 ouvrages en art et en design relatifs à l'histoire des arts et à l'art contemporain dans toutes les disciplines enseignées, des catalogues d'exposition, un fonds multimédia portant sur les arts, des abonnements à 30 revues spécialisées. En outre, les étudiants ont accès à l'ensemble des ressources physiques (plus de 300 000 documents) et numériques (plates-formes presse, VOD, Cairn, etc.) des bibliothèques de la ville de Toulon.

Les conditions de documentation sont donc très favorables et proposent un service de grande qualité. De plus, le travail réalisé par l'équipe de la bibliothèque, en relation avec les différents modules de formation et en coordination avec les enseignants, est à souligner.

5 / Une politique de professionnalisation des formations clairement installée

L'établissement a déployé beaucoup d'efforts pour mettre en place une professionnalisation structurée et pleinement intégrée à la pédagogie en particulier du 2^e cycle en art (cf. *infra* pour les résultats). D'optionnels, les activités consacrées à la professionnalisation dans le cursus (rencontres avec des professionnels de la création en partenariat avec le conservatoire et une pépinière d'entreprises) sont devenues obligatoires et différentes formes de soutien aux diplômés ont été pérennisées (accès aux ateliers après l'obtention du DNSEP, exposition des travaux de diplôme, etc.).

³¹ RAE, p. 38.

³² Laboratoires du Pôle thématique interdisciplinaire « Echanges et Sociétés Méditerranéennes » qui regroupe tous les laboratoires de lettres et sciences humaines et sociales de l'Université de Toulon : BABEL, CERC, CERGAM, DICE-CDPC, IMSIC, LEAD.

Référence 14. « L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »

6 / Une organisation pédagogique des formations clairement définie

L'organisation pédagogique des formations, qui s'appuie depuis 2021 sur une approche-programme et une approche par compétences, est bien décrite et plusieurs dispositifs permettent de la rendre lisible en interne comme en externe : livret de l'étudiant, ENT, site internet, etc. Cette organisation s'appuie sur les compétences recensées par les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des diplômes DNA et DNSEP.

La composition d'un « parcours [...] de la 1^{re} à la 5^e année³³ » interroge cependant, d'une part, sur l'ouverture qu'offrent les DNA de l'école vers d'autres formations (DNSEP d'autres écoles, master universitaire, Diplôme supérieur des arts appliqués-DSAA) et, d'autre part, sur les modalités de transition (accompagnement, sélection, etc.) entre les deux DNA et le DNSEP de l'école.

Il serait pertinent d'étudier les perspectives en termes de formation continue, notamment par le biais du Compte personnel de formation (CPF). Par ailleurs, il est surprenant que l'école n'envisage pas d'accompagner des candidats à la VAE et éventuellement d'inclure certains de ces candidats à des modules de formations. Les détenteurs d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en design pourraient en effet trouver intérêt à valider un DNA valant grade de licence. **Le comité recommande à l'ESADTPM de mettre en place la VAE ouverte en particulier aux candidats ayant obtenu un BTS.**

7 / Des pratiques pédagogiques variées et renouvelées

L'école fonde la diversification des pratiques pédagogiques sur l'accueil de nombreux intervenants extérieurs, sur la liberté pédagogique offerte aux enseignants permanents et également sur la diversité des espaces pédagogiques (ateliers, studios de création, lieux d'exposition, cours théoriques, conférences, séminaires, workshops, atelier de recherche, etc.).

Comme pour beaucoup d'institutions de formation, les épisodes pandémiques ont nécessité des adaptations et ont permis l'expérimentation de nouvelles modalités d'enseignement, articulant l'enseignement à distance, en présentiel, ou, sous une forme hybride, combinant ces deux possibilités. Le recours à la plateforme Microsoft / Teams s'est avéré adapté à une partie des *media* travaillés (photo, vidéo et son). Une enquête sur les risques psychosociaux a été mise en place. La pérennisation souhaitée de certaines modalités d'enseignement à distance a mis en lumière les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de « sortir des schémas d'enseignement classique³⁴ ».

Ainsi, le comité recommande à l'établissement de poursuivre la mise en place des accompagnements de l'équipe enseignante, permettant une implémentation harmonieuse des innovations pédagogiques.

8 / Une attention portée à l'internationalisation des formations

La formulation du positionnement concernant les certifications en langue reste ambiguë : d'une part, il est fait mention d'accompagnement dans « le cadre de la certification » et, d'autre part, il est indiqué que « l'établissement n'a pour l'instant mis en place aucune certification pour la langue anglaise³⁵ ». **Le comité recommande à l'ESADTPM de mettre en place une certification en langues avec un accès au « Centre de ressources en langues de l'université de Toulon », planifié depuis 2018.**

³³ RAE, p. 44.

³⁴ RAE, p. 48.

³⁵ *Ibidem*.

Référence 15. « L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »

Référence 16. « L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »

9 / Une attractivité des formations convaincante, mais une analyse de la réussite des formations à construire

L'établissement a mis en place une politique cohérente et volontaire de communication afin de mieux faire connaître l'établissement et ses formations. Les différents outils présentés se présentent pertinents au regard des 90 000 vues du site internet de l'école la première année, mais également de l'augmentation significative des effectifs depuis 2014 (+21,3 %). Ils permettent également de donner une vision globale, au moyen de différents *media* (presse, radio et numérique), des activités de l'ESADTPM. La médiatisation des résidences est un vecteur de communication valorisant, tout comme la qualité des équipements.

Les différents dispositifs mis en œuvre sur le territoire (cordées de la réussite, journées portes ouvertes, expositions, partenariats avec les lycées, etc.) sont pertinents et efficaces, comme le confirment les statistiques produites. Le fort ancrage territorial permet de toute évidence d'offrir l'accès à une école d'art et de design à des étudiants issus de milieux modestes (environ 40 % d'étudiants boursiers pendant les cinq dernières années). Un manque de singularité ou de lisibilité de l'offre de formation semble être à l'origine du faible nombre de candidats hors région. **Le comité recommande à l'établissement de mettre en place des enquêtes permettant de mesurer l'impact de sa communication et de connaître les motivations qui ont conduit les étudiants à choisir l'école.**

Un taux de réussite au diplôme toujours proche de 100 % est affiché. Si ce chiffre est dû à un taux d'encadrement important et un accompagnement très personnalisé³⁶, il est également dû au fait qu'il est calculé sur la base du nombre d'étudiants se présentant aux examens uniquement alors que les étudiants susceptibles de ne pas obtenir leur diplôme sont invités à redoubler (afin d'aider à la réussite de ces étudiants, des rendez-vous individuels avec des enseignants sont proposés). Aussi, les taux de redoublement et d'abandon en cours de cycle doivent-ils également être mentionnés et analysés. La performance d'une formation doit également être évaluée à l'aune de l'insertion ou des poursuites d'études de ses étudiants (données anciennes concernant uniquement les diplômés du DNSEP). **Le comité regrette que ces informations n'aient été disponibles et recommande fortement à l'ESADTPM de mettre en place des outils permettant une analyse complète de cette insertion.**

Une tentative d'évaluation des enseignements par les étudiants a abouti à de bons résultats en 2016, permettant un travail d'analyse utile à l'amélioration de la formation sur la base des retours formulés par les étudiants dans les années qui suivirent. **Au vu de la suspension actuelle de ces évaluations, le comité recommande fortement de poursuivre le travail des équipes et des instances pour évaluer les résultats et faire évoluer le projet pédagogique dans le cadre des programmes quadriennaux en explicitant plus clairement les prérogatives de chaque instance afin de prendre en compte les évaluations des enseignements par les étudiants.**

Référence 17. « L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. »

10 / Une vie de campus et un accompagnement de la représentation étudiante insuffisamment considérés

Les étudiants déclarent dans les entretiens être satisfaits de l'accompagnement individualisé dont ils bénéficient, précisant toujours pouvoir trouver une écoute attentive, tant pour des questions individuelles que pour des questions collectives portées par leurs représentants. Malgré cela, l'établissement semble rencontrer des difficultés pour faire naître et entretenir une vie étudiante par le développement d'associations notamment. Ces difficultés sont courantes dans les établissements formant à la création artistique, souvent de petite taille, et les essais de la direction en ce sens sont à saluer, témoignant de leur conscience de l'importance du sujet. Afin de pallier le manque de liens entre les étudiants des différents cursus d'études (exprimé lors des entretiens),

³⁶ RAE, p. 51.

le comité recommande à l'établissement de réfléchir à l'installation d'un foyer des étudiants digne d'une école supérieure.

À la suite du constat d'un manque d'informations des étudiants concernant les différentes instances et leur importance, **le comité recommande à l'ESADTPM d'entreprendre, dans ce domaine, un travail de formation, au quotidien, à tous les niveaux, et de la part de l'ensemble des acteurs de l'établissement.**

De la même manière, l'accompagnement des élus étudiants – comme des responsables associatifs le cas échéant – constitue également une des missions de l'établissement. **Le comité recommande à l'établissement de définir les besoins au niveau de la formation et de valoriser cet engagement, notamment dans le supplément au diplôme.**

Conclusion du domaine 3 : la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Points forts

- Une offre de formation clairement définie qui s'appuie sur les ressources artistiques et professionnelles de son environnement ;
- Des pratiques pédagogiques variées et renouvelées au cours de ces dernières années ;
- Une attractivité des formations confirmée par les recrutements, essentiellement locaux.

Points faibles

- Des outils de pilotage permettant le suivi et l'amélioration des formations à mettre en place ;
- Une internationalisation de l'offre de formation à clarifier et à développer ;
- L'absence de formation continue et de VAE ;
- Le manque d'un lieu de rencontre pérenne permettant aux étudiants de se retrouver tous niveaux confondus.

Conclusion

L'établissement bénéficie d'un soutien financier important et constant de la Métropole Toulon Méditerranée. Sur cette base qui lui permet d'assurer un fonctionnement pédagogique stabilisé, il lui revient d'affirmer une stratégie claire concernant les orientations pédagogiques et artistiques, incluant un plan d'action détaillé à mettre en œuvre selon un calendrier adapté aux moyens humains et financiers disponibles. Il lui revient également de communiquer largement en interne sur l'identité de l'école, ce travail étant clairement réalisé dans le cadre d'une communication externe réussie.

En matière de gouvernance, depuis deux ans, l'établissement s'est attaché à transformer son organigramme par le biais d'un renouvellement dynamique de l'encadrement administratif. Sa volonté de structurer et d'organiser les fonctions support est concrète et s'appuie sur un lien fort entre les enseignants et les personnels administratifs. *A contrario*, le pilotage budgétaire et la gestion des ressources humaines sont fragiles du fait de l'absence d'outils de suivi en interne.

La direction et les équipes de l'ESADTPM ont fait face au cours des dernières années à de nombreux défis, notamment le développement et la valorisation de la recherche. Du point de vue structurel, le mode de gestion budgétaire et de recrutement des chercheurs limite le développement d'une politique stratégique. Grâce à l'engagement de ses personnels, l'ESADTPM peut toutefois faire valoir un bilan encourageant, tant sur le plan pédagogique que sur celui de la recherche, dont les productions doivent bénéficier d'une plus large diffusion. L'ESADTPM doit également profiter du rayonnement que lui confèrent ses nouveaux locaux pour structurer un véritable pôle de recherche et d'innovation scientifique, qui enrichira l'offre de formation et la vie des étudiants.

L'offre de formation s'appuie sur un ancrage local fort, qu'il s'agisse des acteurs académiques, culturels ou professionnels. Sa structuration favorise l'insertion de la recherche dans les programmes pédagogiques. En revanche, son développement à l'international est fragile, sans réelles lignes directrices.

1 / Les points forts

- Un soutien financier constant de la part de la métropole Toulon Méditerranée ;
- Un renouvellement de l'encadrement administratif qui structure et organise de façon concrète les fonctions support ;
- Une communication externe dynamique avec un affichage élaboré des éléments qui valorisent la production des étudiants ;
- Une recherche articulée à l'enseignement avec une participation des étudiants effective ;
- Une relation avec l'environnement universitaire propice à des perspectives de projets pédagogiques communs ;
- Des partenariats solides au niveau local, des stages récurrents et une collaboration productive avec l'environnement économique et culturel proche ;
- Une offre de formations clairement qui s'appuie sur des pratiques pédagogiques variées.

2 / Les points faibles

- Un établissement qui ne peut pas être qualifié comme étant « de plein exercice » : absence des outils de gestion de la masse salariale, impossibilité d'accès aux données de ses personnels ;
- Une formation option Design déséquilibrée par rapport à la formation option Art, en particulier en ce qui concerne la mobilité à l'étranger ;
- Un budget propre à la recherche limité ;
- L'absence d'un budget propre en soutien aux activités de recherche ;
-
- Une absence de lieu de convivialité mis à disposition des étudiants, qui empêche le traitement prioritaire des questions d'hygiène et de sécurité liées à l'absence de possibilité de restauration ;
- Un manque d'affirmation de la dimension artistique du projet d'établissement, y compris dans le domaine du design ;
- Une communication interne fragile qui n'explique pas et ne diffuse pas suffisamment l'information sur le fonctionnement de l'établissement auprès des étudiants ;
- L'absence d'une stratégie des relations internationales ;
- Un manque de précision, au niveau de l'organigramme, des fiches de poste et des fonctions de chaque agent.

3 / Les recommandations

- Se doter d'outils de pilotage permettant de couvrir l'ensemble du périmètre de responsabilité budgétaire (ressources humaines, fonctionnement et investissement de l'établissement) ;
- Clarifier les orientations artistiques de l'établissement en vue de caractériser plus précisément l'offre de formation et l'identité de l'établissement ;
- Conduire une étude de possibilité relative à la définition d'un cycle doctoral et au copartage d'une formation du 2e cycle dans le champ de design ;
- Améliorer la vie des étudiants et accompagner la représentation étudiante ;
- Articuler la stratégie et la place des relations internationales dans la pédagogie (dispositif Erasmus, partenariats, collaborations) ;
- Finaliser les chantiers en cours concernant les programmes d'études et la définition des fiches de poste en communiquer largement en interne sur ces travaux ;
- Être vigilant sur l'environnement local, suite à l'installation de deux écoles privées et définir clairement les spécificités de l'ESADTPM dans ce cadre.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART

Établissement ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

1 / Présentation de la formation

Le Diplôme national d'art (DNA), option *Art* de l'École d'art et de design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM), qui compte 125 étudiants en 2021, est l'un des trois cursus proposés par cette école. Cette formation du premier cycle, conduisant à un diplôme de niveau bac + 3 valant grade licence, a pour objectif de développer une pratique personnelle et de conduire progressivement les étudiants vers l'autonomie afin de les préparer à un passage en deuxième cycle. La première année est considérée comme une année propédeutique commune aux deux DNA de l'école (DNA option *Design* et DNA option *Art*) durant laquelle alternent des modules art et des modules design. Ces deux formations mutualisent de plus des enseignements et des *workshops* au cours des deuxième et troisième années : « les orientations pédagogiques choisies portent sur l'articulation d'acquisitions de compétences techniques, de pratiques de différents media, de théories, et de connaissances du milieu professionnel ». Depuis 2020, le cursus en art (DNA + DNSEP) a opéré une transition d'une formation généraliste en art vers un cadrage resserré « au croisement de la mer, du changement climatique et des sociétés méditerranéennes », articulé au développement d'une recherche en collaboration avec l'Université de Toulon.

2 / La politique et la caractérisation de la formation

Le DNA option Art s'inscrit de façon cohérente dans l'offre de formation de l'école, dans ses orientations pédagogiques, mais également sur son territoire. L'ESADTPM (sans distinction de formations) est fortement implantée sur un territoire varois et régional, tant au niveau des partenariats académiques (université de Toulon, Consortium d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche), pédagogiques (réseau « École(s) du sud ») et culturels (Fondation Carmignac, centre d'art Villa Noailles, Metaxu, Design Parade, etc.), que de son recrutement (48 % d'étudiants originaires du département du Var et 16,5 % d'étudiants provenant de la région PACA). La reconnaissance au niveau national et international est plus fragile, tout au moins au vu de la provenance des étudiants (respectivement 23 % et 12,5 %). Si la formation revendique une vocation généraliste, plutôt cohérente s'agissant d'un premier cycle et du recrutement de proximité, un manque d'orientations artistiques affirmées peut toutefois nuire à l'attractivité de la formation au-delà des frontières du Var et de la région PACA.

D'une part, le DNA *Art* est clairement inscrit dans un parcours de 5 ans menant au DNSEP. D'autre part, il est envisagé en synergie avec le DNA *Design* de l'école avec lequel il mutualise une partie de ses enseignements (totalement en 1^{re} année, partiellement en 2^e et 3^e années). Le dispositif s'appuie, en 1^{re} et 2^e années, sur une « pluridisciplinarité par l'apprentissage », notamment au sein des nombreux ateliers dont bénéficie l'école au sein de son nouveau bâtiment. La 3^e année s'inscrit dans une interdisciplinarité destinée à favoriser un « travail d'auteur » en relation avec les étudiants de DNA *Design* et dans le cadre de *workshops*, en partenariat avec le réseau « École(s) du Sud ». Le dossier d'autoévaluation (DAE) de la formation fait état du souci de l'équipe enseignante d'une meilleure articulation entre la deuxième et la troisième année. Une ouverture vers la recherche est opérée, notamment dans le cadre d'ateliers de recherche création (ARC) et de programmes de recherche menés en partenariat avec l'université de Toulon.

La formation reste peu ouverte à l'international, mais mène une politique volontariste pour développer les mobilités entrantes et sortantes. Depuis 2014, l'école privilégiait les mobilités entrantes et sortantes au cours de la deuxième année de DNA. Le dossier d'autoévaluation (DAE) de la formation fait état d'une très faible mobilité sortante (de 0 à 3 étudiants par an) et d'aucune mobilité entrante entre 2019 et 2021. Ces chiffres doivent être rapprochés des vagues pandémiques qui ont marqué la période. Toutefois, l'école s'appuyant sur de nombreux partenariats régulièrement évalués, a mis en place une politique d'accompagnement et d'incitation auprès des étudiants, a reconsidéré et élargi les partenariats d'échanges, a adhéré au programme Erasmus+ 2021-2027. Elle a en outre assuré sa présence sur la plate-forme Campus France pour les mobilités entrantes. Le déplacement de la période de mobilité sortante vers le DNSEP (au 8^e semestre) étant programmé,

il est toutefois pertinent de continuer à offrir aussi des perspectives de mobilité au cours du cycle DNA aux étudiants qui le souhaitent.

La formation développe une pédagogie articulée à la recherche en art par l'art. La pédagogie porte une attention particulière aux méthodologies de recherche-crédation. Portée par des enseignants-chercheurs, une sensibilisation à la recherche prend place à partir de la deuxième année où sont croisées les thématiques de « la recherche en art et par l'art » et « la recherche scientifique en sciences humaines ». De plus, des enseignements pris en charge par un enseignant plasticien, docteur en sciences, sont consacrés « aux problématiques de la perception par l'expérimentation et l'approche scientifique ». En 3^e année, les étudiants participent à des ateliers de recherche création coordonnés conjointement par des « enseignants artistes et théoriciens [...], des chercheurs extérieurs, scientifiques, universitaires et / ou artistes ». Enfin, les ateliers d'écriture, qui prennent place dès la première année, constituent un dispositif pertinent pour préparer le travail futur sur le mémoire, mais également pour développer une pratique réflexive.

L'équipe pédagogique comprend quatre théoriciens docteurs en sciences humaines. Deux d'entre eux sont chercheurs au sein de laboratoires universitaires et l'activité de recherche des deux autres enseignants docteurs est menée au sein de l'école. Il est à noter que l'école souhaite adosser plus clairement certains enseignements aux domaines de recherche de ses enseignants-chercheurs. Enfin, des conférences et des séminaires de recherche sont organisés et sont ouverts à tous les étudiants. Le projet de mise en place d'un doctorat de création (au sein de l'École Doctorale 509 « Sociétés méditerranéennes et sciences humaines »), à l'étude dans le cadre du projet 2024-2029, constituerait à terme une perspective de parcours long pour les étudiants de DNA intéressés par la recherche.

La formation entretient des relations probantes avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. S'agissant d'une formation du 1^{er} cycle, elle s'appuie plus clairement, depuis 2021, sur la fiche RNCP nationale des DNA et forme désormais des « artistes et des acteurs du secteur artistique et culturel contemporain ». Elle s'inscrit dans un territoire situé entre Marseille et Nice, riche d'institutions artistiques publiques et privées. La formation s'appuie de façon efficace sur les nombreux partenariats de l'école au sein de son environnement artistique et sur des acteurs économiques et culturels associatifs ou privés en région, notamment en ce qui concerne les stages du premier cycle. Certains de ses acteurs participent également aux conseils de perfectionnement. De façon traditionnelle, au sein d'une école d'art et de design, les enseignants sont majoritairement des professionnels (artistes, designers ou architectes) qui assurent un lien permanent avec la professionnalisation et l'accompagnement vers les « métiers de l'art ». La formation mène également une politique dynamique d'invitation d'artistes (30 invités par an). Une vigilance est à avoir concernant ces invitations, tout comme les résidences d'artistes de renommée nationale et internationale, qui doivent correspondre aux programmes pédagogiques élaborés par les équipes. L'enseignement et l'entrepreneuriat sont deux axes d'insertion professionnelle envisageables à l'issue du DNA. Dès la troisième année, les contacts avec les INSPé (en vue d'un master MEEF en arts plastiques) ou des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat méritent d'être renforcés et plus clairement structurés, notamment avec TVT Innovation qui partage le bâtiment de l'école. Enfin, l'équipe est consciente de la nécessité de clarification entre le contenu des programmes de formation et les perspectives professionnelles envisageables pour les étudiants.

La formation continue et l'accompagnement à la VAE : des pistes à explorer. Il est pertinent d'étudier les perspectives envisageables en termes d'ouverture de la formation aux publics de la formation continue, notamment via le compte personnel de formation (CPF). Les ateliers sont un exemple des équipements à valoriser. Par ailleurs, il est surprenant que l'école n'envisage pas d'accompagner des candidats à la VAE et d'inclure certains de ces candidats à des modules de formations. Dans le cadre du réseau « École(s) du Sud », un partage d'expériences doit être étudié.

3 / L'organisation pédagogique de la formation

Une formation jusqu'en 2021 construite à partir d'objectifs pédagogiques. Une approche par compétences à conforter. L'approche par compétences et par programme est en cours de mise en place. La transition est amorcée, mais les objectifs nécessitent d'être explicités. En effet, une ligne directrice n'apparaît pas encore clairement pour l'option Art, pas plus que les apports / synergies que peuvent représenter les enseignements et workshops mutualisés avec le DNA Design. Un recensement des modalités et des dispositifs pédagogiques existants a été réalisé dans le cadre de l'autoévaluation, mais n'a pas totalement abouti à une clarification d'objectifs. Les réformes envisagées nécessiteront un travail considérable qui devra s'appuyer sur une analyse fine de ce qui est en place, du global (objectifs, articulation des années et des modalités) au particulier (évaluation de chaque dispositif, recensement des moyens humains et matériels, etc.). Les liens avec la fiche RNCP, la systématisation du supplément au diplôme, tout comme les différents vecteurs d'exposition des travaux des étudiants doivent permettre de valoriser les compétences développées par ces derniers en et hors cursus. Enfin, le livret de l'étudiant doit être disponible dès le mois de juin afin de permettre aux étudiants de mieux comprendre l'articulation des enseignements, d'appréhender l'offre croissante de modules optionnels et d'envisager leur parcours de façon active.

Le travail de l'équipe de la bibliothèque en relation avec les différents modules et en coordination avec les enseignants doit être souligné. Les horaires d'ouverture de la bibliothèque (alignés sur ceux de la médiathèque municipale), la disponibilité de l'équipe, le profil du responsable, tout comme le budget important alloué à l'acquisition des ressources, sont des atouts indéniables pour le développement de la culture des étudiants et l'initiation d'une réflexion théorico-pratique, d'autant plus en début de cursus.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais doit en préciser les objectifs, les articulations et la progressivité. La formation s'appuie sur des « modes d'enseignement variés » (cours magistraux, modules de pratiques pluridisciplinaires, *workshops*, entretiens individualisés, mise en espace de travaux, ateliers d'écriture, évaluation collégiale des travaux, etc.), mais également sur la diversité des profils de ses enseignants. Afin de diversifier un programme annuel construit à partir de modules longs, des enseignements mensuels optionnels ont été mis en place en 2021. Les réflexions en cours portent, d'une part, sur le 1^{er} semestre de la formation estimé par l'équipe à la fois trop dense (954 h de formation sur la totalité de la première année) et haché par les enseignements techniques. Une volonté de mieux articuler la deuxième et la troisième années est affichée sans toutefois que la façon dont l'équipe s'approprie l'approche par programme et par compétences soit lisible.

Les modalités d'enseignement à distance testées lors des épisodes pandémiques ont mis en lumière leurs limites, mais également les opportunités qu'elles peuvent offrir. Le suivi des étudiants en mobilité internationale peut bénéficier des acquis de ces expériences. Leur éventuel développement devra s'appuyer sur une réflexion approfondie afin de ne pas simplement transposer les formats traditionnellement adoptés par la formation en présentiel.

Le DNA offre une formation cohérente en anglais afin de favoriser les échanges et les mobilités. Les dispositifs d'enseignement des langues étrangères (100 h d'anglais) mis en place ont pour objectif de permettre aux étudiants d'atteindre une autonomie en anglais pour les francophones. L'accès effectif au laboratoire de langues de l'université de Toulon doit assurer une plus grande ouverture linguistique permettant aux étudiants qui le souhaitent de se diriger vers des pays hispanophones, lusophones, arabophones ou encore italoophones. La certification doit, au moins pour l'anglais, être systématisée en 3^e année, ne serait-ce que pour légitimer cet enseignement auprès des étudiants.

La formation souhaite s'inscrire dans la politique volontariste de l'école d'incitation et d'accompagnement des projets de mobilité auprès des étudiants, qui a notamment donné lieu à un renforcement des équipes pour y parvenir. Ces mesures nécessiteront, d'une part, de mener une évaluation spécifique de l'attractivité de la formation à l'international et de l'efficacité des partenariats menés et, d'autre part, d'identifier les freins du point de vue des étudiants (rupture pédagogique, barrage de la langue, difficulté de préparation de la mobilité, financement, etc.).

Aucun contenu ou dispositif de la formation n'est adapté aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est ouverte ni en alternance, ni à la formation continue, et ne propose pas de VAE. Du point de vue pédagogique, l'apport de profils différents au sein de promotions, forts d'expériences professionnelles, mérite d'être considéré.

4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les dispositifs de communication globalisés ne reflètent pas la spécificité du DNA Art lui-même. L'école a développé une politique dynamique et cohérente de communication pour élargir son attractivité. Le nouveau bâtiment de l'école a utilement servi au renforcement de cette communication et à l'augmentation remarquable des candidatures au concours d'entrée. À l'instar du bâtiment, la communication englobe l'ensemble des formations sans clarifier les orientations du DNA option *Art*, ni définir d'objectifs spécifiques pour ce dernier en termes de professionnalisation ou de poursuites d'études. Ce diplôme est ainsi cantonné au rôle du 1^{er} cycle d'une formation envisagée d'une durée de cinq ans au sein de l'école. En ce sens, la dimension généraliste de la formation est pertinente, mais doit être plus clairement revendiquée. Durant la période 2018-2019 à 2020-2021, le nombre de candidats a évolué, passant de 79 à 91, ce qui est significatif. Le suivi des étudiants postulants et sortants du DNA option *Art* permettra de mieux mesurer la pertinence de communication initiée, mais également de mieux valoriser le diplôme en lui-même.

Un accompagnement personnalisé des étudiants qui permet un taux de réussite très élevé au DNA. La formation revendique un accompagnement personnalisé qui permet d'assurer un excellent taux de réussite au diplôme. Le taux de redoublement ou d'abandon doit toutefois être clairement explicité afin de donner une réelle lisibilité au taux de réussite présenté.

La formation et l'école ne disposent plus d'outil de suivi du devenir des étudiants depuis 2017. Le suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études, mais également des parcours (internes au sein de l'école, mobilités, arrivées en cours de cursus, stages, années de césure, etc.) des étudiants et des diplômés du DNA doit être mis en place de façon pérenne. Il conviendra de bien distinguer les différentes formations (DNA *Art*, DNA *Design* et DNSEP *Art*) afin de bénéficier de données propres à la formation et indispensables à son pilotage.

5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation doit rationaliser et consolider son processus d'évaluation interne. Le RAE, de la formation tout comme les entretiens lors de la visite du comité d'experts, ont souligné avec beaucoup de sincérité les manques en termes d'évaluations internes, notamment l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. Ces manques ne semblent pas avoir d'impact sur la volonté de la direction et de l'équipe de la formation de faire évoluer la formation vers une approche par compétences et programme. Les différents projets initiés ne sont toutefois pas corrélés à l'évaluation d'un existant très riche et ne s'appuient pas suffisamment sur des objectifs identifiés et propres au DNA option Art. L'évaluation des enseignements par les étudiants et son analyse critique par les différentes instances doit notamment permettre de mieux comprendre les processus, les facteurs de réussite ou encore les difficultés et les empêchements rencontrés par les étudiants. Le renforcement de l'équipe et l'arrivée d'une responsable des études au sein de l'école offrent à la formation les moyens de réaliser ce travail indispensable à la cohérence des enseignements et à la cohésion des équipes.

Conclusion

1 / Points forts

- Une implantation territoriale affirmée et effective.
- De nombreux partenariats culturels et pédagogiques régionaux et internationaux.
- Une équipe diversifiée bien pourvue en enseignants-chercheurs.
- Une initiation à la recherche bien articulée à la pédagogie.
- Une équipe encline à faire évoluer la formation.

2 / Points faibles

- Une formation dont la spécificité et les objectifs sont difficiles à cerner au sein d'un cursus de 5 ans.
- Un suivi du devenir des étudiants insuffisant et peu corrélé au projet d'évolution de la formation.
- Des évaluations des enseignements par les étudiants à structurer et à analyser.
- Une mobilité internationale quasi inexistante.
- Une formation encore trop « régionale », peu visible à l'échelle nationale.

3 / Recommandations

- Systématiser et pérenniser les enquêtes sur les motivations des candidats à l'entrée en DNA afin de diversifier le recrutement.
- Mettre en place un suivi rigoureux des parcours, des poursuites d'études et de l'insertion des étudiants et diplômés.
- Renforcer l'ouverture du diplôme vers la professionnalisation ou des poursuites d'études, hors du DNSEP de l'école.
- Clarifier les objectifs et les orientations artistiques et adosser les réformes à une analyse rigoureuse de l'existant (insertions, attractivité, évaluations de enseignements, etc.).

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION DESIGN

Établissement

ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

1 / Présentation de la formation

Le DNA option *Design* de l'École d'art et de design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM), qui comptait 89 étudiants en 2021 (en comptant les étudiants de 1^{re} année communs au DNA Art), est l'un des trois cursus proposés par cette école. Cette formation de premier cycle conduisant à un diplôme de niveau bac + 3 valant grade de licence a pour objectif de développer la capacité des étudiants à concevoir un projet en autonomie afin de former des professionnels et de permettre une poursuite d'études. La première année est considérée comme une année propédeutique commune aux deux DNA de l'école (DNA option *Design* et DNA option *Art*) durant laquelle alternent des modules en art et des modules en design. Ces deux formations mutualisent de plus des enseignements et des *workshops* au cours des deuxième et troisième années. Le DNA option *Design* aborde différentes approches du design afin de développer des « compétences valorisables dans les pratiques et dans les futures activités professionnelles ». Cette formation se distingue du DNA option *Art* en revendiquant « une combinaison d'approches [analytiques] du réel ».

2 / La politique et la caractérisation de la formation

Le DNA option *Design*, un premier cycle qui doit mieux caractériser et communiquer sa spécificité et ses objectifs. L'ESADTPM (sans distinction de formations) est fortement implantée sur un territoire varois et régional tant au niveau des partenariats académiques (université de Toulon, Consortium d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche), pédagogiques (réseau « École(s) du sud ») et culturels (Fondation centre d'art Villa Noailles, Design Parade, etc.), que de son recrutement (48 % d'étudiants originaires du département du Var et 16,5 % d'étudiants provenant de la région PACA). La reconnaissance au niveau national et international reste plus fragile, tout au moins au vu de la provenance des étudiants (respectivement 23 % et 12,5 %). Le positionnement de la formation, imbriquée au DNA option *Art*, et au sein d'un environnement régional très concurrentiel, reste à affirmer. Il est important de déterminer les spécificités que peut revendiquer une formation en design au sein d'une école d'art, les synergies dont elle peut bénéficier grâce aux mutualisations d'enseignements et de *workshops* avec le DNA option *Art*, ainsi que les relations qu'elle entretient au niveau de la recherche en art et design. L'absence de deuxième cycle dans la discipline est considérée par l'équipe de la formation comme un « frein » à la poursuite de « l'amélioration de son positionnement et de son identité ». Les éléments à déterminer cités précédemment doivent permettre d'alimenter la réflexion sur le bien-fondé d'ouvrir un second cycle en design en mesure de revendiquer sa pertinence et sa singularité en regard de formations plus traditionnelles et plus installées (ENSAD, ENSCI, DSAA, École Camondo, etc.). Ils doivent également alimenter la réflexion stratégique de l'établissement sur la place du design au sein de son offre de formation.

Le DNA option *Design* est envisagé en synergie avec le DNA option *Art* de l'école avec lequel il mutualise une partie de ses enseignements (totalement en 1^{re} année, partiellement en 2^e et 3^e années). La transversalité des enseignements, d'une part, et la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité, d'autre part, sont effectives dans ce cadre et renforcées par la diversité des profils des enseignants. En première année, l'alternance de modules de trois semaines art / design permet d'équilibrer les contenus et d'aider à l'orientation en deuxième année. Ce découpage ne semble toutefois pas alimenter une représentation antagoniste des disciplines de l'art et du design, mais, selon l'équipe enseignante, apporte des « perméabilités entre les méthodologies », « immanente en art » et « ascendante en design ». Une attention particulière doit être portée à l'équilibre en termes de temps réservé aux modules en *Design* et aux modules en *Art*, et également en termes de ressources enseignantes allouées à chacun des DNA.

L'analyse de l'évaluation des enseignements par les étudiants permettra d'apprécier leur perception de ces distinctions qui n'est pas sans incidence sur les choix de poursuite en DNA option *Art* ou option *Design*.

La formation revendique l'intégration des enjeux du développement durable comme élément de son identité, depuis 2016, par les thèmes abordés (« agriculture et design », « plage propre », etc.), par les ateliers recherche-crédation (ARC) ou encore par les journées d'étude auxquelles les étudiants assistent (« Bureau des Paysages en Mouvement »). Si cet ancrage est évidemment bienvenu, voire indispensable en 2022, il ne constitue toutefois plus un élément différenciant au sein de l'offre de formation française en design.

La formation reste peu ouverte à l'international, mais mène une politique volontariste pour développer les mobilités entrantes et sortantes. L'école privilégiait depuis 2014 les mobilités entrantes et sortantes au cours de la deuxième année de DNA. Le dossier d'autoévaluation (DAE) de la formation fait état d'une seule mobilité entrante en 2019-2020, mais d'aucune mobilité sortante. Ces chiffres doivent être rapprochés des vagues pandémiques qui ont marqué la période et d'une vacance de poste de responsable des relations internationales. Toutefois, la formation s'inscrit dans la politique de l'école qui, s'appuyant sur de nombreux partenariats régulièrement évalués, a mis en place une politique d'accompagnement et d'incitation auprès des étudiants, a reconsidéré et élargi les partenariats d'échanges, a adhéré au programme Erasmus+ 2021-2027 et a en outre assuré sa présence sur la plateforme Études en France pour les mobilités entrantes. Le déplacement de la période de mobilité sortante vers le DNSEP option *Art* (au 8^e semestre) étant programmé, il est toutefois pertinent de continuer de proposer et valoriser des mobilités au cours du DNA *Design* aux étudiants qui le souhaitent. Ces mobilités peuvent également offrir des perspectives de poursuite d'études à l'étranger en second cycle.

Une pédagogie articulée à la « recherche par la création » qui doit renforcer son adossement académique. Dans l'objectif de former de « futurs créateurs ou acteurs du design », la pédagogie porte une attention particulière aux méthodologies de recherche par la création. Une ouverture vers la recherche est opportunément opérée en 2^e et 3^e années et, depuis 2021, les étudiants ont également l'obligation de suivre les journées d'étude du projet de recherche « Bureau des Paysages en Mouvement ».

Portée par des enseignants (architectes, designers artistes et théoriciens) impliqués par ailleurs dans des travaux de recherche, la sensibilisation à la recherche « par la création en lien avec le réel », mais également à la recherche en design, en architecture et en urbanisme, est croisée avec des recherches en sciences humaines. L'équipe fait déjà intervenir des enseignants-chercheurs externes, mais souhaite renforcer ces interventions et consolider l'adossement académique de la formation et les articulations entre recherche et enseignement. Cette volonté et des contacts renforcés avec l'université de Toulon doivent alimenter la réflexion sur la création d'un 2^e cycle en design, effectivement appuyé sur des unités de recherche académiques toulonnaises qui semblent réceptives à des projets de partenariat, voire de co-diplomation.

La formation dispose de dispositifs de professionnalisation, mais doit élargir ses partenariats avec le monde socio-économique. La formation s'inscrit dans un environnement notamment caractérisé par la présence de la Villa Noailles, du festival Design Parade et doté d'une « image forte et attractive autour du design ». Cet environnement ne constitue toutefois pas le bassin d'emploi en design espéré et n'est pas toujours en adéquation avec les orientations et les valeurs revendiquées par l'équipe de l'établissement.

La formation compte de nombreux partenariats qui permettent d'offrir aux étudiants des lieux pour les stages du premier cycle, mais également des opportunités d'autres expériences professionnelles, telles que montages d'exposition ou médiation. Les partenariats réellement orientés vers le design méritent d'être plus clairement identifiés, voire diversifiés (industrie, services publics, collectivités, associations) au regard des orientations et des méthodes énoncées par l'équipe. Sur ce point particulier, le partenariat avec le Conservatoire de Toulon Métropole, dans le cadre du *workshop* « lutherie contemporaine », semble tout à fait pertinent. De façon traditionnelle, au sein d'une école d'art et de design, les enseignants sont majoritairement des professionnels (artistes, designers ou architectes) qui assurent un lien permanent avec le monde du travail, néanmoins un accompagnement spécifique vers une poursuite d'études est nécessaire par l'équipe enseignante pour permettre l'insertion professionnelle des étudiants.

L'enseignement et l'entrepreneuriat sont deux axes d'insertion professionnelle envisageables à l'issue du DNA option *Design* et les contacts avec les INSPÉ (en vue d'un master MEEF *Arts appliqués*), des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat ou encore du monde socio-économique (TVT Innovation, CCI, Pépite, Chambres des métiers et BPI France) méritent d'être développés ou renforcés en 3^e année. Le réseau « École(s) du Sud » peut favoriser les passerelles entre écoles et entre 1^{er} et 2^e cycles. Les mobilités entre ces écoles doivent être observées et quantifiées. Enfin, des contacts et collaborations avec des formations relevant du ministère de l'Éducation nationale (DNMADE, DSAA) permettront également des échanges ou des poursuites d'études aux étudiants.

La formation continue et l'accompagnement à la VAE : des pistes à explorer. Il serait pertinent d'étudier les perspectives envisageables en termes d'ouverture de la formation aux publics de la formation continue, notamment via le compte personnel de formation (CPF). Il est surprenant que l'école n'envisage pas d'accompagner des candidats à la VAE et éventuellement d'inclure certains de ces candidats à des modules de formation. Les détenteurs d'un BTS design ayant une expérience professionnelle conséquente, très nombreux, pourraient en effet trouver intérêt à valider un DNA conférant grade licence. Dans le cadre du réseau « École(s) du Sud », un partage d'expérience peut utilement être effectué sur cette question. La question

de l'alternance doit également être étudiée, au moins pour le DNA option *Design* qui peut plus facilement bénéficier d'un tissu d'entreprises d'accueil pour les alternants (entreprises en région PACA, partenariat avec Port des Créateurs, TVT Innovation, collectivités territoriales, etc.).

3 / L'organisation pédagogique de la formation

Des réformes qui doivent pérenniser la singularité des orientations pédagogiques existantes. La première année considérée comme une année propédeutique pose un problème de positionnement pour les étudiants issus d'une année de préparation qui la juge « redondante ». Une réflexion particulière doit donc être portée sur l'admission de ces candidats. Ces derniers pourraient être directement admis en deuxième année ou bénéficier d'un « programme à la carte » en première année intégrant des modules de substitutions (art ou design) ou des validations d'ECTS sur dossier.

La maquette a évolué plusieurs fois depuis 2016. Une organisation pédagogique en plate-forme permettant d'aborder des approches différentes du design et les méthodologies associées a fait place à une approche par programme « plus linéaire » offrant un « meilleur alignement pédagogique ». L'équipe est composée d'enseignants aux profils divers, ce qui lui permet de couvrir plusieurs champs d'application du design, qui reprennent les axes des anciennes plates-formes (objet / développement durable ; espace public / design de services ; ressources naturelles locales / savoir-faire locaux). Elle prône l'apprentissage d'une « démarche contextualisée en relation avec des partenaires » qui doit permettre aux étudiants de se confronter à la demande (un « cahier des charges »), mais également de « précéder la commande » en « partant de l'observation ». En parallèle, l'équipe souligne la difficulté à « faire comprendre un autre design qui investit le champ social et cherche à s'émanciper de la commande traditionnelle ». Ces questionnements sont légitimes et traversent les communautés de l'enseignement comme de la recherche en design, d'autant plus face aux mutations environnementales. Ils ne doivent toutefois pas laisser au second plan la question centrale d'une recherche par la création au profit de méthodes empruntées au monde de l'ingénierie, longtemps mises en avant par les designers en quête d'une identité professionnelle rassurante entre les arts et la technologie.

La progressivité est clairement présentée entre les quatre semestres des 2^e et 3^e années. Le cheminement des problématiques liées à un champ matériel travaillé à différentes échelles, proposées par les enseignants, puis par les étudiants eux-mêmes, à des problématiques liées à un champ immatériel, est cohérent. La répartition en parallèle des enseignements théoriques et techniques entre les quatre semestres laisse toutefois entrevoir un manque d'articulation avec les enseignements de création.

Les liens avec la fiche RNCP, la systématisation du supplément au diplôme, tout comme les différents vecteurs d'exposition des travaux des étudiants doivent permettre de valoriser les compétences développées par ces derniers, en et hors cursus. Enfin, le livret de l'étudiant doit être disponible dès le mois de juin afin de permettre aux étudiants de mieux comprendre l'articulation des enseignements, d'appréhender l'offre croissante de modules optionnels et d'envisager leur parcours de façon active.

Le travail de l'équipe de la bibliothèque en relation avec les différents modules et en coordination avec les enseignants doit être salué. Les horaires d'ouverture de la bibliothèque (alignés sur ceux de la médiathèque municipale), la disponibilité de l'équipe, le profil du responsable, tout comme les budgets conséquents alloués à l'acquisition des ressources sont des atouts indéniables pour le développement de la culture des étudiants et l'initiation d'une réflexion théorico-pratique, d'autant plus en début de cursus.

Des pratiques pédagogiques diversifiées à articuler aux enseignements théoriques et techniques. En fonction des champs du design abordés (design d'objet, d'espace, etc.), la formation s'appuie sur une diversité bienvenue de modes d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés, *workshops*), de méthodes (travail individuel, en groupe, rencontres avec des associations, des partenaires, etc.), de modes de recherche et d'expression (carnet de croquis et maquettes, travail sur ordinateur et travail sur matière, etc.) ou encore d'explicitation (entretiens individuels, présentations collectives, présentations de recherches personnelles).

La place des ateliers (nombreux et bien équipés) au sein de la pédagogie et d'un éventuel travail d'expérimentation en 2^e et 3^e années mérite d'être explicitée en regard des axes annoncés (matériaux nouveaux, ressources, transformation des matériaux, savoir-faire territoriaux, etc.).

Les modalités d'enseignement à distance éprouvés lors des épisodes pandémiques ont mis en lumière leurs limites, mais également les opportunités qu'elles peuvent offrir. Leur éventuel développement devra s'appuyer sur une réflexion approfondie afin de ne pas simplement transposer les formats traditionnellement adoptés par la formation en présentiel.

Une formation cohérente qui devrait favoriser les échanges et les mobilités. La formation s'inscrit dans la volonté de l'école de mener une politique d'incitation et d'accompagnement des projets de mobilité auprès des étudiants, qui a donné lieu notamment à un renforcement des équipes pour y parvenir. Ces mesures nécessiteront, d'une part, une évaluation spécifique de l'attractivité de l'école et de l'efficacité des partenariats et, d'autre part, une identification des freins du point de vue des étudiants (rupture pédagogique,

barrage de la langue, difficulté de préparation de la mobilité, financement, etc.). Les dispositifs mis en place ont pour objectif de permettre aux étudiants d'atteindre une autonomie en anglais pour les francophones. L'accès effectif au laboratoire de langues de l'université de Toulon offrira une plus grande ouverture linguistique permettant aux étudiants qui le souhaitent de se diriger vers des pays hispanophones, lusophones, arabophones ou encore italophones. La certification doit, au moins pour l'anglais, être systématisée en 3^e année, ne serait-ce que pour légitimer cet enseignement auprès des étudiants.

Aucun contenu ou dispositif de la formation n'est adapté aux publics de la formation continue et en alternance.

La formation n'est ouverte, ni aux publics en alternance, ni à ceux de la formation continue, et ne propose pas de VAE. Du point de vue pédagogique, l'apport de profils différents au sein de promotions, notamment d'apprenants ayant déjà une expérience professionnelle, mérite d'être considéré.

4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Des dispositifs de communication qui doivent mettre en lumière la spécificité du DNA option Design. L'école a développé une politique dynamique et cohérente de communication pour élargir son attractivité. Le nouveau bâtiment de l'école a utilement servi au renforcement de cette communication et à l'augmentation de façon notable des candidatures au concours d'entrée. À l'instar du bâtiment, la communication englobe l'ensemble des formations sans clarifier les orientations du DNA en design, ni définir d'objectifs spécifiques pour ce dernier en termes de professionnalisation ou de poursuites d'études. Durant la période 2018-2019 à 2020-2021, le nombre de candidats a évolué, passant de 79 à 91, ce qui est significatif. Le suivi annoncé des étudiants postulants et sortants du diplôme permettra de mieux mesurer la pertinence de communication initiée, mais également de mieux valoriser l'option *Design* en elle-même. La spécificité et la légitimité de la formation en Design au sein de l'école, tout comme d'une offre régionale forte, tant publique que privée, nécessitent de mieux spécifier et présenter non seulement son approche pédagogique (une formation au design au sein d'une école d'art et de design), mais également les champs d'application du design qu'elle aborde.

Si la perspective d'un cycle de design complet au sein de l'ESADTPM pourrait être un facteur d'attractivité, la reconnaissance du DNA option *Design* au-delà des frontières du département du Var et de la région PACA est un préalable incontournable. De plus, l'équipe énonce les freins financiers à l'ouverture d'une formation du 2^e cycle, mais ne semble pas avoir dressé une cartographie analytique de formations existantes, au moins en PACA, ni recensé les leviers ou les partenariats dans l'environnement académique de proximité. La recherche en design initiée en France depuis presque vingt ans a permis à ce domaine d'acquérir une réelle légitimité au sein de l'enseignement supérieur académique. Cette avancée doit permettre de surmonter les réticences exprimées lors des entretiens face à l'université, institution jugée théoricienne et insuffisamment soucieuse des aspects pratiques. Il est à noter que la plate-forme « Études en France » constitue un vecteur non négligeable de recrutement d'étudiants en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

Un accompagnement personnalisé des étudiants pour un taux de réussite et d'insertion à déterminer. Le taux de réussite durant l'ensemble du cursus jusqu'à l'obtention du diplôme n'est pas clairement présenté, pas davantage le taux de redoublement ou d'abandon. Ces données sont nécessaires pour évaluer la pertinence des dispositifs d'accompagnement tout au long du parcours. L'évaluation des enseignements par les étudiants et leur analyse critique par les différentes instances doit permettre de mieux comprendre les processus, les facteurs de réussite ou les difficultés et empêchements rencontrés par les étudiants. Parallèlement, l'accompagnement personnalisé pour la préparation de poursuite d'études n'est pas évalué et ne peut s'appuyer sur un suivi rigoureux du devenir des diplômés.

La formation et l'école ne disposent pas de dispositif structuré de suivi des étudiants et des formations. Le suivi de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études ou encore des parcours (internes au sein de l'école, mobilités, arrivées en cours de cursus, stages, années de césure, etc.) des étudiants et des diplômés du DNA doit être mis en place de façon pérenne. Il conviendra de bien distinguer les différentes formations (DNA option *Art*, DNA option *Design*, DNSEP option *Art*) afin de bénéficier de données propres à chaque formation et indispensables à son pilotage. Pour revenir sur le projet d'ouverture d'un second cycle en design, le recueil des attentes d'étudiants en termes de poursuites d'études alimenterait utilement la réflexion.

5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une démarche d'amélioration continue encore en construction. Le RAE, tout comme les entretiens lors de la visite du comité d'experts, a souligné avec beaucoup de sincérité les manques qui concernent les évaluations internes, notamment l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. La mise en place d'un conseil de perfectionnement constitue une étape importante, mais son rôle dans le processus présenté mérite d'être clarifié. Ces manques ne semblent pas avoir d'impact sur la volonté de la direction et des équipes de faire évoluer les formations vers une approche par compétences et par programme. Les différents projets initiés ne sont toutefois pas corrélés à l'évaluation d'un existant très riche et ne s'appuient pas suffisamment sur des

objectifs identifiés et propres au DNA *Design*. Le renforcement de l'équipe et l'arrivée d'une responsable des études offrent à l'école les moyens permettant de réaliser ce travail indispensable à la cohérence des enseignements et à la cohésion des équipes.

Conclusion

1 / Points forts

- Une approche pédagogie singulière couplée à une progression pédagogique pertinente.
- De nombreux partenariats culturels et pédagogiques régionaux.
- Une équipe diversifiée qui permet de couvrir différentes approches et champs d'application du design.
- Une initiation à la recherche articulée à la pédagogie, louable s'agissant d'un DNA.
- Une équipe encline à faire évoluer la formation.

2 / Points faibles

- Une formation qui ne valorise pas suffisamment ses spécificités au niveau régional, ni national.
- Des objectifs de formation flous concernant les poursuites d'études et les métiers visés.
- Un suivi des étudiants et de leur devenir insuffisant et peu corrélé au projet d'évolution de la formation.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants encore à structurer.
- Une mobilité internationale presque inexistante.

3 / Recommandations

- Systématiser et pérenniser les enquêtes sur les motivations des candidats à l'entrée en DNA et en option *Design* en 2^e année afin de renforcer et diversifier l'attractivité la formation.
- Mettre en place un suivi rigoureux des parcours, des poursuites d'études et de l'insertion des étudiants et diplômés.
- Clarifier les métiers du design vers lesquels peuvent s'orienter les diplômés de la formation.
- Développer une politique d'internationalisation de la formation propre à la formation.
- Développer une stratégie partenariale en adéquation avec les valeurs et objectifs de la formation.
- Construire les réformes à partir d'une analyse rigoureuse de l'existant (insertion professionnelle, attractivité, évaluations des enseignements, etc.).
- Initier ou renforcer les contacts avec l'université de Toulon pour examiner ensemble les possibilités de mise place d'un second cycle adossé à des unités de recherche académiques et envisager une co-diplomation.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART

Établissement ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

1 / Présentation de la formation

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option Art a obtenu la reconnaissance du conférant grade de master en 2010. Les deux années qui composent ce second cycle sont donc des années de niveau master. Ce second cycle est uniquement constitué de l'option Art, qui se présente comme généraliste.

2 / La politique et la caractérisation de la formation

La formation est clairement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Suite logique et prévue du DNA option Art, le DNSEP option Art présente des signes d'isolement à l'intérieur de l'établissement. Afin de permettre aux étudiants inscrits de rester en lien avec le reste de l'école, la pédagogie propose des activités ouvertes aux différents niveaux : ateliers recherche-crédation (ARC), nouveaux enseignements optionnels (à partir de la 2^e année), séminaire de recherche. Il n'y a pas d'équipe enseignante affectée au DNSEP, les enseignants de l'option Art interviennent dans les deux cycles.

Les rendez-vous individuels forment une grande partie de l'offre pédagogique du 2^e cycle, toutefois la formation exprime un doute sur l'efficacité réelle de ce fonctionnement en l'état actuel : « un effort doit être produit afin de mieux cerner les entretiens individuels et plus les ouvrir à la diversité afin de ne pas laisser les étudiants s'enfermer ». Le comité invite les équipes à approfondir la réflexion sur ce point.

Comme la pratique de l'écriture a pris une place de première importance dans les écoles supérieures d'art et design depuis l'introduction du mémoire en DNSEP, l'établissement a choisi de progressivement réviser sa pédagogie et la composition de son équipe d'enseignants afin d'accompagner au mieux les étudiants sur ce volet. Cette évolution est cohérente avec les ambitions que l'établissement annonce dans sa politique de recherche, concernant l'ouverture d'un doctorat de création en particulier.

Une internationalisation de la formation conçue en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Les mobilités entrantes ont été nombreuses en provenance de Chine, grâce à un partenariat avec une école de Chine, mais sans qu'elles soient de qualité suffisante : la différence de structure et de nature des enseignements entre les deux écoles rendait l'insertion des étudiants étrangers trop complexe, conduisant parfois à des voyages de convenance déguisés sous couvert d'un échange pédagogique. Le partenariat a été abandonné en 2019 pour lui préférer le dispositif Campus France qui permet une meilleure régulation des candidatures.

Les mobilités internationales sortantes, nulles sur la période évaluée, étaient majoritairement organisées en 2^e année du 1^{er} cycle (DNA), ne favorisant pas les mobilités sortantes en 2^e cycle. L'établissement a pris la décision en 2021 de transformer son programme en instaurant une mobilité obligatoire au deuxième semestre de la 4^e année (semestre 8). Les nouvelles relations internationales qui sont engagées (Académie des Beaux-Arts de Prague via EuroFabrique et Institut des Beaux-Arts de Tétouan au Maroc) montrent que l'établissement a la volonté de renforcer son ouverture à l'international en convergence avec ses autres priorités : la constitution d'un 2^e cycle dans l'option Design et le développement de sa recherche.

Un adossement à la recherche en cours d'affirmation. Des projets de recherche successifs (Réseau Cinéma des écoles d'Art, Migration / Murmuration, Bureau des paysages en mouvement) ont permis aux étudiants du DNSEP d'appréhender les questions et les pratiques de la recherche en lien avec les arts. L'équipe enseignante a été renforcée de profils compétents en recherche : le coordinateur des activités de recherche est un enseignant chercheur, six enseignants dont trois docteurs et une doctorante sont chargés d'assurer le lien formation / recherche, ce qui montre une volonté manifeste de l'établissement de parfaire son adossement à la recherche.

À côté de l'élaboration et de l'écriture du mémoire, les ARC sont censés remplir une fonction d'initiation à la recherche auprès des étudiants. Néanmoins, même si les ARC ont une dénomination particulièrement bien adaptée aux activités de recherche-crédation, ils n'initient pas forcément aux méthodologies académiques de la recherche, d'autant plus lorsqu'ils sont ouverts aux étudiants du 1^{er} cycle. En fonction de leur contenu et de leurs orientations, les ARC peuvent être l'endroit où se maintient une ancienne confusion entre la recherche de l'artiste et la recherche scientifique par / avec / en art.

Des interventions théoriques ont été ajoutées tout au long des années avec l'objectif *a priori* de trouver un certain équilibre entre ces deux modalités de recherche (artistiques et académiques) et de renforcer ainsi et de clarifier l'adossment à la recherche. Cependant, il semble nécessaire de poursuivre la démarche de consolidation de ce qui est en place. Le fait qu'« une réflexion [soit] désormais portée à la demande de la direction pour mieux identifier des parcours de 2^e cycle liés aux projets de recherche » apparaît important. Il ne s'agit pas de réinstaller l'étanchéité qui existait auparavant entre les différents parcours, mais bien d'affirmer des spécificités fortes du second cycle, plus encore si une formation de niveau master en design devait voir le jour en parallèle dans les années à venir. Un adossment à la recherche plus clair et intégré au cursus d'études y participera. Dans tous les cas, les efforts de l'établissement pour construire un environnement de recherche à son échelle et en phase avec son identité sont indéniables.

Une professionnalisation de la formation adaptée aux objectifs visés. L'école entretient un réseau de partenaires publics et privés de longue date dans la région PACA. Elle a conscience de former les étudiants non seulement à être artistes, mais aussi à pouvoir s'inscrire dans le milieu professionnel de la création au sens large.

Plusieurs dispositifs de sensibilisation aux notions principales de professionnalisation ont existé et ont rencontré un succès relatif auprès des étudiants. La formule actuelle, « Plateau 10 », semble être l'aboutissement de ces tentatives et apparaît adaptée au moins dans sa description et ses objectifs, car sa mise en œuvre effective débute en 2022-2023.

3 / L'organisation pédagogique de la formation

Des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, toutefois devant être explicitées davantage. N'ayant pas de spécificité ni de spécialisation affichée, le DNSEP met en œuvre des méthodes pédagogiques fréquemment rencontrées dans les écoles d'art : rendez-vous individuels, cours magistraux, conférences, séminaires, ARC, présentations collectives des travaux, *workshops* menés par des invités, etc.

Si ces dispositifs pédagogiques semblent remplir leur rôle, les objectifs de la formation sont eux aussi généralistes et demandent à être précisés, ou tout au moins plus clairement revendiqués à l'avenir. Le travail sur le mémoire est organisé selon deux grandes modalités entrelacées : des rendez-vous individuels avec les enseignants, menés par les coordinateurs d'années, et un séminaire collectif mensuel, majoritairement en année 4, le dépôt du mémoire étant attendu en décembre de l'année 5 (semestre 9).

Le choix effectué par l'équipe enseignante concernant le format du mémoire est assez clair : il s'agit de produire un texte problématisé, permettant de développer un argumentaire et proposant de tisser des liens avec la pratique plastique de chacun. La mise en place de nouveaux enseignements théoriques et d'initiation à l'écriture à partir de la 1^{re} année, y compris sur la base des travaux réalisés par les étudiants, montre clairement cette volonté. L'accompagnement des étudiants par l'équipe de la bibliothèque dans leur travail d'écriture de recherche est également à souligner.

Des pratiques pédagogiques à faire évoluer. Les formes pédagogiques mises en œuvre et évoquées plus haut sont variées et *a priori* adaptées aux attendus de la formation. On peut supposer qu'un travail à conduire sur les spécificités de ce DNSEP, en lien, par exemple, avec les activités de recherche engagées par les enseignants ou encore dans un croisement possible avec des cursus universitaires présents localement, mènera à la mise en place de nouvelles formes d'enseignements.

Avec l'introduction d'une mobilité internationale au semestre 8, l'organisation de la 4^e année et, par effet de rebond, la maquette de la 5^e année devront être entièrement révisées. L'organisation du travail sur le mémoire étant encore sujet à réflexions, il s'agira d'une occasion d'approfondir et de clarifier la relation entre le travail d'écriture et les pratiques plastiques. L'aboutissement sur ce point est aussi lié à l'évolution de l'environnement de la recherche auquel l'établissement participe et qui ambitionne la mise en place d'un doctorat de création.

Des contenus de la formation adaptés à son ouverture à l'international. Des cours de langue anglaise pour les étudiants francophones sont mis en place (100 heures durant le cursus). L'évolution de la politique de mobilité entrante (Études en France) et sortante (2^e semestre de 4^e année) est le gage d'une bonne prise en compte de ces questions par l'établissement.

Aucun contenu et aucun dispositif de la formation n'est adapté aux publics de la formation continue et en alternance. L'établissement ne propose pas de formation continue ou en alternance. Toutefois, comme pour

le DNA option *Art*, du point de vue pédagogique, l'apport de profils différents au sein de promotions, forts d'expériences professionnelles, mérite d'être considéré.

4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une attractivité de la formation à mieux analyser. Une évolution conséquente de la politique de communication a été adoptée par l'établissement durant les dernières années. La mise en place d'une résidence dans l'école destinée à un artiste de renommée nationale ou internationale et l'accroissement du nombre de *workshops* menés par des personnalités invitées font partie des actions qui ont permis à l'école d'être mieux identifiée dans son propre territoire. Si cette politique d'invitation de personnalités du monde de l'art est maintenant close, ses effets semblent perdurer. Cependant, c'est aussi l'intégration de l'école dans le réseau des établissements d'enseignement supérieur de recherche qui peut lui offrir une attraction nouvelle, en particulier avec la mise en place de ponts entre des formations de même niveau dans ce paysage (master en ingénierie, sciences exactes ou sciences humaines et sociales). Durant les trois dernières années, le nombre de candidats est passé de 24 à 18, ce qui ne constitue pas une baisse très importante. Toutefois, cette baisse est à examiner attentivement par les équipes.

Un suivi de la réussite des étudiants à construire. Le suivi de la réussite des étudiants est empirique et passe par un système de bilan réalisé lors des réunions de fin d'année. Il est primordial d'organiser plus rigoureusement ce suivi dans la période à venir. Le taux de réussite au diplôme affiché est toujours proche de 100 %, les étudiants susceptibles de ne pas obtenir leur diplôme étant invités à redoubler. Le principe d'une session de diplômabilité, antérieur au passage du diplôme, est mis en avant comme méthode de gestion plus humaine des possibles échecs au diplôme généralement anticipés par l'équipe pédagogique. Dans les faits, il s'agit d'une session de rattrapage faisant suite aux évaluations du semestre 9. En effet, l'obtention d'un minimum de 24 crédits au semestre courant est nécessaire pour passer au semestre suivant. Lorsque certains crédits ne sont pas obtenus par les étudiants, une session de rattrapage devrait être organisée par l'établissement, quelle que soit sa forme. En année diplômante, comme la 5^e année, cette session pourrait devenir une diplômabilité pour ceux qui n'ont pas l'ensemble de leurs crédits. Il s'agirait d'une évaluation de rattrapage qui pourrait aboutir à l'obtention des crédits manquants, assurant alors la possibilité de passer la session de diplôme, et dans le cas contraire, un redoublement pourrait être proposé, les étudiants concernés ne pouvant alors aller jusqu'à la soutenance.

Une analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés inexistante. Après l'arrêt complet en 2017 d'enquêtes sur le devenir des étudiants en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, l'établissement doit mettre en place et formaliser ses outils d'analyse. Ce chantier doit être ouvert de manière prioritaire dans les meilleurs délais. La mise en place d'un réseau d'alumni est prévu pour la période à venir et doit être encouragée.

5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une démarche d'amélioration continue de la formation à fortement développer. Les instances de suivi de la formation fonctionnent correctement et permettent d'organiser le dialogue entre les différents acteurs de l'école. Les étudiants sont bien représentés dans le Conseil scientifique et pédagogique, ce qui leur offre plusieurs occasions d'échange avec les enseignants, les techniciens, les agents administratifs et la direction. Un Conseil de Perfectionnement a été créé récemment, en réponse aux recommandations formulées lors de la précédente évaluation menée par le Hcéres en 2015.

L'évaluation des enseignements par les étudiants avait abouti à de bons résultats en 2016, permettant un travail d'analyse utile à l'amélioration de la formation. Ces évaluations ont été suspendues pendant la période évaluée, il est prioritaire de les reprendre à court terme.

Conclusion

1 / Points forts

- Une visibilité de l'établissement et donc de la formation au niveau local du fait de la mise en place de résidences d'artistes reconnus durant la période écoulée.
- Un environnement d'enseignement supérieur local qui identifie la formation et est très favorable à des évolutions vers une spécialisation.

- Un adossement à la recherche ayant trouvé une échelle adaptée aux moyens de la formation et incluant les étudiants.

2 / Points faibles

- L'absence de mobilités sortantes durant la période évaluée.
- Le manque d'outils de pilotage de la formation.
- La 5e année manque de propositions pédagogiques fortes, seuls des cours obligatoires et des rendez-vous individuels la caractérisent actuellement.
- La dimension généraliste du DNSEP, qui rend le cursus peu identifiable et peu attractif malgré un contexte d'enseignement supérieur riche.

3 / Recommandations

- Réviser la maquette pédagogique des deux années en conséquence du déplacement de la mobilité internationale au semestre 8.
- Établir une cohérence thématique entre le cursus, les projets de recherche et les partenariats internationaux en cours de préparation afin de spécifier la formation proposée.
- Formaliser un processus pérenne de suivi de la formation et du devenir des diplômés.
- Explorer les liens possibles entre le cursus de l'école et d'autres cursus environnants, y compris dans des domaines autres que l'art.

Liste des sigles

A

AAP	Appel à projets
aLIENOR	(LabCom ANR) LabCom pour l'insertion des énergies nouvelles et l'optimisation des réseaux
ANR	Agence nationale de la recherche
APC	Approche par compétences
APC	<i>Article Processing Charges</i>
ARC	Ateliers de recherche et de création

B

Biatss	(personnels) Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BU	Bibliothèque universitaire
BTS	Brevet de technicien supérieur
BUT	Bachelor universitaire de technologie
BVE	Bureau de la vie étudiante

C

C3E	(campus) Énergie, environnement, évolution
CA	Conseil d'administration
Cac	Conseil académique
CAE	Contrat d'aménagement des études
CATT	(campus) Campus aéronautique et transport
CCSTI	Centre de culture scientifique technique et industrielle
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CHU	Centre hospitalo-universitaire
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
Cles	Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
Cned	Centre national d'enseignement à distance
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CODA	(territoire d'innovation pédagogique) À la croisée des parcours
ComUE	Communauté d'universités et établissements
COP	Conseiller d'orientation psychologue
CPER	Contrat de plan État-région
CPF	Compte personnel de formation
CR	Commission de la recherche
CRBSP	Comité de recherche biomédicale et santé publique
CRCT	Congés pour recherche ou conversion thématique
Creps	Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives
CRIIIP	Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRT	Centre de ressources technologiques
CSTI	Culture scientifique, technique et industrielle
CV	Curriculum vitae
CVAT	Cellule de veille et d'action pour le travail
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus

D

DD&RS	(label) Développement durable et responsabilité sociétale
DED-Line	(LabCom ANR) Développement de modèles cellulaires épithéliaux humains pour la prédiction et le <i>testing</i> pharmacologique des maladies de la sécheresse oculaire
DEG	Droit, économie, gestion
DemoES	Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur
DEM'UP	(DemoES) Démonstrateur de l'université de Poitiers
Destins	(LabCom ANR) Pour une dynamique des entreprises, de la société et des territoires vers l'innovation sociale
DGS	Direction générale des services
Dird	Dépenses intérieures de recherche et de développement
DNA	Diplôme national d'arts
DNSEP	Diplôme national supérieur d'expression plastique
Dred	Direction de la recherche et des études doctorales
DRH	Direction des ressources humaines
DRH-RS	Direction des ressources humaines et de la relation sociale
DRInnov	Direction de la recherche et de l'innovation
DSAA	Diplôme supérieur des arts appliqués
DSIN	Direction des systèmes d'information et du numérique
DU	Directeur/Directrice d'unité
DUT	Diplôme universitaire de technologie
DysAPP	(e-FRAN) Détecter et accompagner les élèves dyslexiques et dyspraxiques grâce à un jeu vidéo

E

EA	Équipe d'accueil
EC	Enseignant-chercheur
EC2U	(université européenne) <i>European Campus of City-Universities</i>
ED	École doctorale
e-FRAN	Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation
Élans	(NCU) Personnaliser les parcours à l'université
Elia	<i>European league of institutes of the arts</i>
Ensip	École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers
EPCC	Établissement public de coopération culturelle
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
EquipEx	Équipement d'excellence
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i>
ERC	<i>European Research Council</i>
ERL	Équipe de recherche labellisée
ERP	Établissement recevant du public
ESADTPM	École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée
ESRI	Enseignement supérieur, recherche et innovation
ETPT	Équivalent temps plein travaillé
EUR	École universitaire de recherche
ExcellencES	Excellences sous toutes ses formes

F

Feder	Fonds européen de développement régional
-------	--

G

GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GPRH	Gestion prévisionnelle des ressources humaines

H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches

I

I3M	(laboratoire commun) Imagerie métabolique multi-noyaux multi-organes
IAE	Institut d'administration des entreprises
IC2MP	(unité de recherche) Institut de chimie des milieux et matériaux de Poitiers
Idéfi	Initiative d'excellence en formations innovantes
IdEx	Initiative d'excellence
Ifsi	Institut de formation en soins infirmiers
IGÉSR	Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
IH2EF	Institut des hautes études de l'éducation et de la formation
IMSIC	Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication
Insa	Institut national des sciences appliquées
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Inspé	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
INTERACTIFS	(LabEx) Interactions et transferts aux interfaces fluides solides
INTREE	(EUR) Interfaces en aéronautique, énergie, environnement
IP	Insertion professionnelle
Ipag	Institut de préparation à l'administration générale
Iriaf	Institut des risques industriels, assurantiels et financiers
Isae-Ensm	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
I-Site	Initiative science innovation territoire économie
IUT	Institut universitaire de technologie

L

LabCom	Laboratoire commun
LabEx	Laboratoire d'excellence
LANSAAD	Langue vivante étrangère pour spécialistes d'autres disciplines
Lerded	(laboratoire commun) Laboratoire d'études, de recherche et de développement sur les étanchéités dynamiques
LMD	(système universitaire) Licence-Master-Doctorat
LMS	<i>Learning Management System</i>
LSH	Lettres et sciences humaines

M

Mach4	(LabCom ANR) Contrôle et visualisation machine pour l'industrie 4.0
MdL	Maison des langues
MIPI	Mission d'ingénierie pour les projets internationaux
MSHS	Maison des sciences de l'Homme et de la société

N

NCU	Nouveau cursus à l'université
-----	-------------------------------

O

ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations unies
Opale	(laboratoire commun) Optimisation des propriétés mécaniques d'alliages métalliques aéronautiques par le contrôle de la microstructure issue de la mise en forme
Optifum	(LabCom ANR) Optimisation des conduits de fumisterie en conditions d'incendie

OREVE Observatoire de la réussite et de la vie étudiante
OSE Organisation des services d'enseignement

P

PACA (région) Provence-Alpes-Côte d'Azur
PARÉ (Idéfi) Parcours réussite
PEA Professeur d'enseignement artistique
PEC Portefeuille d'expériences et de compétences
Pépité Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
Persé Prestations et échanges sur les ressources humaines du supérieur à l'usage des établissements
PEDR Prime d'encadrement doctorale et de recherche
PIA Programme d'investissements d'avenir
PPI Plan pluriannuel d'investissement
PPP Projet professionnel personnalisé
Primeo (laboratoire commun) Partenariat recherche et innovation en matériaux émergents pour l'optronique

Q

QVT Qualité de vie au travail

R

RAE Rapport d'auto-évaluation
RCE Responsabilités et compétences élargies
RNCP Répertoire national des certifications professionnelles
RH Ressources humaines
Rifseep Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

S

Safire Service d'accompagnement à la formation, l'insertion et la réussite étudiante
SAPS Sciences avec et pour la société
Satt Société d'accélération du transfert de technologies
SCD Service commun de la documentation
SDDD Schéma directeur du développement durable
SDIA Schéma directeur immobilier et d'aménagement
SDMS Schéma directeur de mise en sécurité
SDSI Schéma directeur des systèmes d'information
SHE Service handicap étudiants
SHES (campus) Sciences humaines, économiques et sociales
Shon Surface hors œuvre nette
SHS Sciences humaines et sociales
SI Système d'information
SID Système d'information décisionnel
SPSI Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
SPVR Service du partenariat et de la valorisation de la recherche
SSU Service de santé universitaire
Strater Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche
SUAPS Service universitaire des activités physiques et sportives
SWOT (analyse) *Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats*

T

TSI Techniques du son et de l'image

Tice Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TOEIC *Test of English for International Communication*
TPM (metropole) Toulon Provence Méditerranée

U

UB Unité budgétaire
UB Université de Bordeaux
UBM Université de Bordeaux-Montaigne
UCLdV (ComUE) Université confédérale Léonard de Vinci
UMR Unité mixte de recherche
Unilim Université de Limoges
UP Université de Poitiers
UPPA Université de Pau et des Pays de l'Adour
UPR Unité propre de recherche
UR Unité de recherche
USR Unité de service et de recherche

V

VAE Validation des acquis de l'expérience
VAPP Validation des acquis personnels et professionnels
VP Vice-présidence / Vice-président
VPE Vice-président étudiant

W

WoS *Web of Science*

Observations du directeur de L'École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM)

**ésad
tpm** École Supérieure
d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée
2 Parvis des Écoles 83000 Toulon
+33 (0)4 94 05 58 05 < www.esadtpm.fr

Jean-Marc Avrilla
Directeur

A
Madame Lynne Franjié
Directrice du Département
d'évaluation des formations

Monsieur Pierre Glaudes
Directeur du Département
d'évaluation des
établissements

Nos réf. : 2023-18/JMA/PLG/DDS

Toulon,
Le 9 mars 2023

Objet : Réponse aux rapports d'évaluation du HCERES

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Vous nous avez adressé le 21 février dernier les rapports définitifs d'évaluation de notre établissement et de nos formations, et nous vous en remercions.

Nous souhaitons également remercier le comité pour son écoute et la qualité des échanges tout au long de cette procédure, ainsi que pour la qualité des trois rapports.

Nous avons lu et examiné avec beaucoup d'attention ces rapports ainsi que les recommandations du comité. Nous souhaitons apporter un certain nombre de précisions et d'observations sur les mises en œuvre d'actions ou de changement d'organisation en réponse aux recommandations.

Jean-Marc Avrilla
Directeur

Nous proposons d'organiser nos réponses autour de trois axes :

- 1- Pilotage stratégique,
- 2- Organisation interne,
- 3- Positionnement de l'école.

Nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe l'ensemble de nos réponses.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
à l'assurance de notre considération distinguée.

Jean-Marc Avrilla
Directeur



ésadtpm
École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée
Jean-Marc Avrilla
Directeur

1 – Pilotage stratégique

Réf. 1 / 1/ Positionnement établi au niveau local, qui reste à construire aux niveaux national et international et Réf. 11 et Réf. 12/ 6/ Un soutien aux activités en adéquation avec les problématiques du moment et un potentiel considérable à déployer dans les technologies et les métiers

P. 8 / Nous sommes conscients du changement de contexte depuis 2019 avec l'arrivée de l'Ecole Camondo comme voisin immédiat.

Nous souhaitons passer un marché de prestation intellectuelle auprès d'un organisme privé afin d'obtenir une étude comparative sur les formations design publiques et privées existantes en région PACA incluant des recommandations de positionnement de notre école afin d'améliorer notre attractivité.

P. 16/ Nous recevons avec beaucoup d'attention la recommandation relative au positionnement de l'école dans son environnement. Nous prenons en considération ces recommandations afin de les intégrer dans l'étude et l'analyse plus large à conduire sur l'environnement concurrentiel en design et le potentiel de développement de l'école. L'artisanat et les ressources locales jouent déjà un rôle au sein du cursus depuis 2016, date de création d'un poste de PEA de savoir-faire et ressources locales, rôle que nous souhaitons renforcer. Le rapprochement de l'Université de Toulon dans le cadre de l'étude d'un niveau master pour le design nous conduit aussi à imaginer un travail autour du numérique en partenariat avec l'UFR Ingémédia.

Réf. 1 et Réf. 3 / 1/ Positionnement établi au niveau local, qui reste à construire aux niveaux national et international et 5/ Des liens probants avec les acteurs économiques, sociaux et culturels et Réf. 9/ 3/ Une politique internationale à définir, des avancées sur des projets spécifiques

P. 8 et P. 10/ Sur le plan international, nous allons clarifier la stratégie définie en 2020 qui est visible sur le site internet de l'établissement : « notre objectif est d'une part, de réactiver en priorité les liens vers les pays européens de la Méditerranée : Espagne, Italie, Slovénie, Croatie, Grèce ; d'autre part, de regarder au-delà des montagnes, vers l'Allemagne et l'Europe centrale afin d'équilibrer les échanges et travailler au nécessaire rapprochement de l'Est et de l'Ouest de l'Europe. » Il s'agira de donner priorité au bassin méditerranéen : le partenariat avec l'INBA de Tétouan (Maroc) est en cours de finalisation et sera effectif dès la rentrée 2023/2024.

Nous allons développer la stratégie rédigée en 2020, en vue d'encadrer la charte ERASMUS+ 2021-2027, car sa mise en application dès la sortie de l'épidémie de COVID, et l'arrivée en septembre 2022 d'un agent moteur sur les actions internationales, a permis de commencer à redresser la situation. Cette stratégie nécessitera encore quelques années pour arriver à des résultats satisfaisants, en raison de la situation initiale de notre établissement. Les premiers résultats témoignent d'un accroissement important des mobilités entrantes multipliées par trois, et des mobilités sortantes multipliées par sept.

P. 15/ Les relations internationales ont été définies d'abord autour des questions de mobilités dans le cadre du programme ERASMUS+. En 2022, la mise en place de workshops communs entre l'école et l'Académie des Beaux-Arts de Prague a permis de concrétiser un premier projet international. Notre participation au programme européen Nature for City Life en 2022, ainsi que notre rapprochement de l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan, l'un et l'autre liés au projet de recherche « Bureau des paysages en mouvement », marquent une avancée que nous souhaitons poursuivre. La commission des relations internationales, qui inclut le personnel enseignant, le personnel administratif et technique, et les étudiants, a mis à l'ordre du jour les nécessaires liens entre les projets pédagogiques, les projets de recherche, et les partenariats internationaux.

Réf. 4 / 6/ Une gouvernance dont l'adossement à une organisation structurée et participative reste à construire

P. 10/ Le conseil d'administration de l'établissement a en effet adopté une délibération visant à adhérer au comité social territorial de la métropole Toulon Provence Méditerranée. La décision a été prise d'instaurer avant les prochaines élections, d'ici 3 ans, un comité social territorial propre à l'établissement au vu de ses effectifs qui ont dépassé 50 agents. D'ici là, un comité ad hoc va être créé pour la rentrée 2023/2024 incluant les représentants élus du personnel au conseil d'administration (personnel administratif et technique, enseignants et représentants élus des étudiants).

Réf. 6/ 10/ Un pilotage de la stratégie rendu difficile, faute de la maîtrise de l'accès aux outils de gestion et Réf. 7/ 11/ Une politique des ressources humaines difficile à conduire sans accès aux données afférentes

P. 12 / La Métropole TPM vient de nous donner accès à l'atelier salarial via le logiciel Adélyce qui nous permet d'accéder en temps réel aux dépenses de personnel. Par ailleurs, à la suite d'une réunion de travail autour de ce sujet avec la Métropole TPM, il vient d'être décidé qu'à compter de janvier 2024, la gestion de la paye des agents de l'EPCC serait confiée au centre de gestion du var. La gestion de la carrière de ces mêmes agents sera assurée en interne par un agent de l'école et le directeur adjoint. L'achat d'un logiciel de type Berger-Levrault est prévu à cet effet.

P. 12/ Un questionnaire sera envoyé par l'administration à destination des enseignants afin de répertorier leurs besoins en formations et d'établir un plan de formations sur 3 ans. Le catalogue CNFPT des formations n'offre que trop peu de formations ciblées à destination des PEA et AEA. Si certaines journées de formations à destination du personnel portant notamment sur l'égalité hommes/femmes et la lutte contre les discriminations sexistes vont être mises en place en 2023/2024, il nous semble important de cibler des actions de formations de professionnalisation

en groupe ou individuelles via des organismes privés. En 2022, nous avons mis en place une formation dédiée à l'utilisation d'échafaudages pour l'installation des œuvres mêlant personnel technique et enseignants qui avaient exprimé ce besoin.

Réf. 10/ 5/ Une politique de soutien à la recherche au cas par cas, faute d'un budget propre à la recherche

P. 16/ Nous constatons également la fragilité de la recherche au sein de notre établissement. Le processus de structuration engagé afin d'assurer la permanence d'un projet de recherche ne peut masquer la nécessité d'engager une structuration plus importante, à commencer par l'identification d'un budget annuel dédié à la recherche. Nous envisageons de définir, avec l'aide des acteurs de la recherche, les contours d'un budget incluant le financement d'actions directes, des colloques ou des séminaires ainsi que des conférences.

Nous pensons également que l'ouverture engagée en 2016 par les résidences d'artistes internationaux, transformées depuis 2022 en enseignements optionnels, conduisent à une nécessaire réflexion sur les différents secteurs d'intervention des invités extérieurs, y compris dans le domaine de la recherche, comme nous l'avons expérimenté dans le cadre du projet « Bureau des Paysages en mouvement » avec l'artiste Jean-Paul Thibeau. Nous partageons avec le comité l'idée d'un encadrement plus important du processus de programmation et d'invitations des intervenants, en lien avec la recherche.

2 – Organisation interne

Réf. 3 / 4/ Des partenariats internationaux restreints

P. 9 / La mise en place d'une commission internationale associant le personnel administratif, le personnel enseignant et les étudiants, a permis d'amorcer un véritable dialogue sur la stratégie internationale et sur les freins rencontrés aux mobilités. La commission se réunit deux à trois fois par an. Un questionnaire qualitatif en direction des personnes en mobilité entrante ou sortante est en cours d'élaboration et sera opérationnel à la rentrée 2023.

Réf. 4 / 7/ Une communication externe dynamique, qui contraste avec une communication interne conventionnelle et 8/ Un système d'information cloisonné, dont l'adaptation aux besoins de pilotage n'est pas démontrée

P. 10 et P. 11/ Dans l'objectif d'améliorer la communication interne en direction de l'ensemble du personnel et des étudiants, nous procédons à un redéploiement avec le retour d'un agent parti en disponibilité dans une agence de communication spécialisée dans le web. Nous saisissons aussi le Conseil scientifique et pédagogique de cette question afin de mieux cerner les besoins effectifs et les difficultés rencontrés par les différents usagers et personnels. Est intégrée à cette réflexion la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) à partir de la plateforme Teams existante.

Réf. 5 / 9/ Une ébauche de politique de la qualité à étayer et Réf. 15 et Réf. 16/ 9/ Une attractivité des formations convaincante, mais une analyse de la réussite des formations à construire

P. 11/ et P. 21/ Nous portons la plus grande attention à la nécessité d'un redéploiement des missions d'enquêtes et de suivi des diplômés au sein de l'équipe, en lien avec les services de la Vie étudiante et de la Communication. L'objectif est de revoir la mise en place de ces enquêtes – suivi des diplômés, évaluation des enseignements par les étudiants, enquête d'impact de notre communication - ainsi que leur suivi, en synergie avec une communication interne efficace en direction de l'ensemble du personnel et de nos étudiants.

Un projet d'administration a été porté par la direction auprès du personnel administratif et technique depuis deux ans. De nombreuses actions ont été mises en place au regard des 3 objectifs suivants : l'usager face à l'établissement, l'étudiant, acteur de l'établissement et l'harmonisation d'un cadre de travail commun visant à accroître sa transparence et sa lisibilité. Ce projet vient d'être étendu au personnel enseignant et des réunions de travail ont été mises en place autour de ces objectifs avec les représentants des enseignants élus au CSP et les coordinateurs.

Parallèlement, la direction souhaite mettre en place une commission interne au Conseil scientifique et pédagogique, associant personnel enseignant, personnel administratif et technique et étudiants. Cette commission aura pour objectif de réfléchir et construire une « stratégie de déploiement de la qualité adossée à des procédures clairement affichées et intégrant des outils d'évaluation ». Cette commission devra s'articuler à la réorganisation évoquée plus haut afin de suivre la stratégie de déploiement de la qualité décidée collectivement, dans ses phases procédurales et opérationnelles.

Nous prenons également acte de l'avis du comité relatif aux taux de réussite, taux de redoublement et taux d'abandon, et nous engageons dès à présent à une refonte de la présentation des résultats.

Réf. 8/ 12/ Un patrimoine immobilier de grande qualité, au cœur du centre-ville

P. 13/ S'il est exact que les étudiants n'ont pas d'espace de convivialité ni de restauration au sein de l'établissement, nous leur avons donné en fin d'année 2022 un espace fermé au 4^e étage, afin d'accueillir l'association des étudiants « Le 7^e sous-sol ». Cet espace a également été meublé par nos soins, d'étagères, de canapés et de tables. Un projet pédagogique en direction du cursus Design est en cours d'élaboration pour l'année 2023-2024 afin de concevoir un aménagement des espaces intérieurs et extérieurs actuellement dédiés à la machine à café et au patio, afin de les consacrer comme espace de convivialité avec assises et zone pour déjeuner.

Il est important de préciser que le projet de Quartier de la Connaissance et de la Créativité qui abrite notre établissement ainsi que les écoles Kedge Business School et Camondo Méditerranée, et la Médiathèque Chalucet, a intégré dans ses espaces extérieurs des zones pour le déjeuner : terrasse de la Médiathèque, zones déjeuner dans le Parc, ainsi qu'un Café Culture ouvert aux étudiants et aux usagers de la Médiathèque. Ces zones de repos et de déjeuner sont inscrites dans le programme urbain depuis sa conception en relation aux conditions climatiques spécifiques du Var.

Pour leur restauration, nous ne disposons d'aucun espace disponible ou adapté à cet usage, et il n'apparaît pas possible d'envisager la création d'un restaurant au sein de l'établissement. Nous avons signé une convention en fin d'année 2022 avec le lycée Bonaparte, situé à 100 m de notre

établissement, afin de les accueillir pour déjeuner au sein de leur restaurant, pour la somme de 5 Euros. Ce restaurant de lycée s'ajoute au restaurant du CROUS situé au sein de l'UFR de Droit, Porte d'Italie à Toulon. Enfin, un accord verbal avec le secours populaire nous permet d'effectuer deux fois par semaine dans le hall la distribution de denrées alimentaires en provenance de chez Paul, et l'école a conventionné avec la fédération des étudiants toulonnais afin qu'une distribution de panier de courses pour la semaine ait lieu tous les jeudis pour nos étudiants et ceux de l'école de commerce Kedge située en face de chez nous. L'école Camondo invitée à participer à ce projet s'est finalement désistée.

Pour les enseignants et le personnel, il existe depuis la conception du bâtiment un espace de détente et de restauration situé au 2^e étage, d'une superficie de 39 m² plus une terrasse. Le besoin a probablement été sous-estimé dans le programme mais nous avons très vite identifié ces problématiques et chercher à apporter des solutions d'amélioration.

Par ailleurs, une salle des professeurs a aussi été prévue dès la conception et la construction du bâtiment, au 3^e étage. Cette salle d'une superficie de 28 m² a été aménagée et équipée cet automne afin d'offrir aux enseignants un espace de travail ou de réunion qui leur est dédié.

Réf. 14/ 7/ Des pratiques pédagogiques variées et renouvelées

P. 20/ Nous entendons la recommandation du comité à poursuivre l'accompagnement des enseignements afin de développer et implémenter des innovations pédagogiques. Nous pensons tout d'abord que l'évolution du programme de 2^e cycle, et l'amélioration de l'articulation des 2^e et 3^e années du 1^{er} cycle peuvent favoriser l'émergence d'innovations pédagogiques. Mais nous pensons également que le nécessaire développement d'un Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) à partir de la plateforme existante, et en tenant compte du retour d'expérience des enseignants et des étudiants pendant la période du Covid, nous permettra d'avancer dans cette voie.

Réf. 17/ 10/ Une vie de campus et un accompagnement de la représentation étudiante insuffisamment considérés

P. 22/ La modification des statuts en 2020 afin d'ouvrir le Conseil Scientifique et Pédagogique à une meilleure représentation des étudiants par une élection annuelle de deux représentants, un titulaire et un suppléant, pour chacune des années de chacun des cycles de formations, a déclenché une plus grande implication des étudiants dans la vie de l'établissement. La création d'une association des étudiants en 2022, « Le 7^e sous-sol », a été une étape supplémentaire et déterminante dans cette implication. Néanmoins, plusieurs difficultés demeurent comme le comité a pu en témoigner dans son rapport par des recommandations que nous souhaitons suivre.

Nous allons mettre en place dès le calendrier 2023-2024 des formations à destination des étudiants afin de les sensibiliser et les former au rôle des différentes instances, en impliquant le personnel administratif et les enseignants.

Nous souhaitons aussi, pour suivre les recommandations du comité, mettre en place des formations spécifiques ainsi qu'un accompagnement à destination des étudiants impliqués dans le monde associatif ainsi que pour les tutorats que l'école propose. Ces formations que nous

souhaitons aussi mettre en place dès le calendrier 2023-2024 et les tutorats déjà existants seront valorisés dans le supplément au diplôme.

3 – Positionnement de l'école

Réf. 9/ 1/ Une recherche intégrée à différents niveaux de cursus académique et 4/ Une politique éditoriale à structurer et Réf. 11 et Réf. 12/ 6/ Un soutien aux activités en adéquation avec les problématiques du moment et un potentiel considérable à déployer dans les technologies et les métiers

P. 14/ L'équipe de l'ESADTPM entend continuer ses efforts en matière de structuration et de développement de la recherche. Nous avons considérablement approfondi nos liens avec l'Université de Toulon par un alignement de la recherche de notre école sur les axes définis par l'Université de Toulon ainsi que par un cofinancement commun du projet de recherche « Bureau des paysages en mouvement ». Nous poursuivons cet approfondissement grâce à l'adoption d'un label « Doctorat de création » par l'Ecole doctorale 509 Sociétés méditerranéennes et sciences humaines qui doit permettre, à partir de la rentrée 2023, d'offrir à nos étudiants en Master une voie vers le doctorat.

P. 15/ Parallèlement, la quasi-absence d'archives des projets de l'école, la non-continuité des liens entre la bibliothèque et les projets de recherche, au-delà de la question bibliographique, a été identifiée dès 2015-2016. Nous avons mis en place en 2018 une veille, sous la responsabilité du chargé de communication, afin de réunir les documents photographiques et vidéos des projets de workshops, d'ARC et les projets de recherche. Cette première phase qui nous a permis de réunir une documentation reflétant nos projets de workshops et de recherche, doit être suivi d'une politique opérationnelle de conservation et d'accessibilité de cette documentation portée par la bibliothèque de l'école. Le recrutement programmé début 2024 d'une ou un bibliothécaire a pour objectif, entre autres, de mettre en place cette politique d'archivage et de documentation des projets de l'école.

P. 15 et P. 16/ La structuration d'une politique éditoriale a été abordée à plusieurs reprises lors des Conseils scientifiques et pédagogiques et lors des commissions consacrées à la recherche de la période examinée. Néanmoins, cette volonté de la direction s'est heurtée à des positions antagonistes au sein des enseignants, jusqu'à la mise en place des deux derniers projets de recherche, Migrations/Murmuration et Bureau des Paysages en mouvement. Et nous maintenons en 2023 la programmation des publications des projets de recherche « Migration/Murmuration » et « Bureau des paysages en mouvement ». Les enseignants manifestent désormais leur souhait de développer une politique éditoriale à partir des ARC.

Réf. 13/ 1/ Une offre de formation qui s'appuie sur les ressources de son environnement

P. 18/ La réflexion sur une refonte du 2^e cycle a été amorcée par la mise en place d'une période de stage long ou de mobilité internationale au choix de l'étudiant au semestre 8. Cette réflexion doit en effet se poursuivre pour repenser l'organisation du 2^e cycle. Cette transformation implique l'affirmation plus claire d'une spécificité forte, en lien avec notre environnement artistique et culturel, ainsi qu'avec le contexte de la recherche et de l'enseignement supérieur. La direction

entend poursuivre ses efforts engagés dans ce sens depuis 2021 afin de concevoir un ou plusieurs parcours spécifiques de 2^e cycle.

Nous pensons aussi que ce travail sur le 2^e cycle option Art peut avoir une incidence bénéfique dans la réflexion sur le cursus design, tant dans un équilibre à retrouver en 1^{er} cycle, et singulièrement en 1^{ère} année, que dans le positionnement et l'articulation à trouver pour un futur 2^e cycle design.

Réf. 13/ 2/ Un développement de l'internationalisation des formations à soutenir

P. 19/ La création d'une possibilité de mobilité internationale au semestre 8 n'annule pas la possibilité d'une mobilité internationale aux semestres 3 et 4, elle vient au contraire compléter le dispositif des mobilités.

La mise en place d'un projet d'échange et de recherche avec l'Académie des Beaux-Arts de Prague depuis décembre 2021, et sa mise en œuvre opérationnelle en 2022, a représenté une première étape inscrite dans notre stratégie internationale définie en 2020. La mise en place d'un partenariat avec l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan, initialement prévu en 2022 et repoussé à 2023 pour des raisons techniques, a aussi pour objectif de développer un volet de mobilités étudiantes réciproques, ainsi qu'un volet recherche, en particulier à partir du projet « Bureau des paysages en mouvement ».

Réf. 14/ 8/ Une attention portée à l'internationalisation des formations

P. 20/ Afin de répondre à la recommandation du comité pour la mise en place d'une certification, nous allons en étudier les modalités, en particulier financières. Et nous allons organiser l'accès au Centre de ressources en langues de l'Université de Toulon, tel qu'il est prévu dans notre partenariat.

Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de L'École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée (ESADTPM) a eu lieu du 5 au 6 octobre 2022. Le comité était présidé par Madame Geneviève Meley-Othoniel, ancienne conseillère scientifique au Hcéres, mise à disposition du ministère de la Culture, et ancienne attachée de direction du Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris.

Ont participé à cette évaluation :

- Monsieur Gregory Buchakjian, directeur de l'École des arts visuels, académie libanaise des Beaux-Arts – ALBA ;
- Monsieur Dominique Cunin, professeur d'enseignement artistique à l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence ;
- Madame Maryse Dupont-Darnaudguilhem, ancienne secrétaire générale adjointe au rectorat de Versailles ;
- Monsieur Dimitri Leroy, étudiant en Master de Pédagogie au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ;
- Monsieur Christophe Moineau, maître de conférences associé en Design à l'université de Nîmes.

Pierre Caye et Francis Cottet, conseillers scientifiques, et Alexey Lukashkin, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement et de ses formations au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)